

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 70 - SEPTEMBRE 84

M

Palais des congrès

**Les décisions
du Conseil Municipal.**

Page 2.

**Eté 84 :
ça bouge à Montpellier.**

Page 3.

**Nouvelles du dénivelé
de la Comédie.**

Page 4.

**Ecole :
une rentrée remarquée.**

Pages 11 à 13.

**Enquête : le Palais
des Congrès à trouvé
son maître d'œuvre.**

Pages 14 et 15.

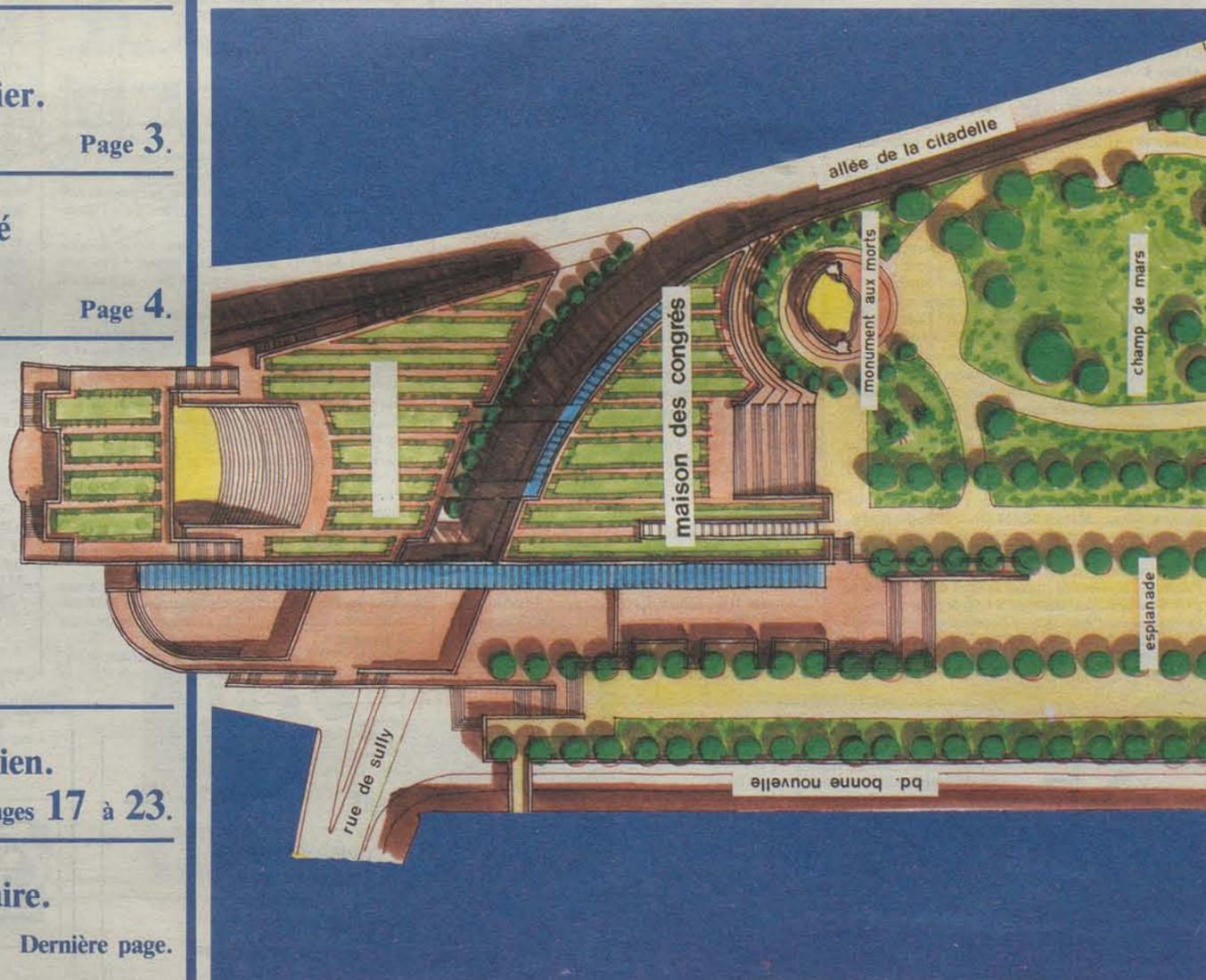
Montpellier au quotidien.

Pages 17 à 23.

L'actualité du Millénaire.

Dernière page.

Dès 1986, Montpellier aura son Palais des Congrès. Nous pourrons alors y accueillir les grandes manifestations nationales ou internationales. Cet apport économique et culturel sera un nouvel atout pour notre développement. Promenez-vous au fil de ces pages jusqu'au marches du Palais... Vous avez rendez-vous avec l'avenir de votre cité.



Dossier transports : les nouvelles mailles du réseau
(Pages 5 à 9)

Les décisions du conseil municipal

Séance du 18 juin 1984

Affaire 1 : Article L. 122.20 et R. 122.7 du Code des Communes-Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication.

Affaire 2 : Bureau d'Aide Sociale-Acquisition d'un véhicule isotherme pour la livraison des repas servis à partir de la cuisine centrale - Emprunt 150.000 F - Garantie de la Ville.

Affaire 3 : Bureau des Elections : l'évolution continue de la population dans le 5ème canton rend nécessaire la création d'un nouveau centre de vote au groupe scolaire de la Raube, il complètera 1500 électeurs. De ce centre de vote dépendra au sud limite de la commune, rivière du Léz, chemin de Moularès (N° impair à compter du 461), avenue de Palavas (N° impair à partir de 103) avenue du Mas d'Argelliers (numéros impairs). Par ailleurs dans le premier canton, le centre de vote possédant deux bureaux de votes (3A et 3B), voit sa population diminuer, un seul bureau sera conservé, il devient le 5ème bureau.

Affaire 4 : Donation de MARQUEZ/ Ville de Montpellier, 15, rue de l'ancien Courrier.

Affaire 5 : Locaux Trésorerie Principale - Bail Ville/Etat - Révision du Loyer.

Affaire 6 : Sports - Subventions 1984 : le symposium de mini-Volley qui a eu lieu du 14 au 16 juin rassemblant 60 participants de diverses nationalités. Le relais de l'union (course pour l'Europe) qui rallie à partir de différents points d'Europe Strasbourg à pied - l'Equipe du

Portugal a fait une étape à Montpellier le 12 juillet.

Affaire 7 : Sports - Subventions 1984 - Animation - Place aux Sports - Pour l'opération spéciale vacances, la Fédération des motards en colère - Loisirs ; le spéléo club Alpin Languedocien, le M. U. C. Canoe-Kayak, Montpellier Languedoc Hockey Club ont mis à la disposition pendant tout l'été leurs animateurs et leur matériel, la Ville leur accorde une aide.

Affaire 8 : Sports - Subventions 1984 - Associations diverses A. S. P. T. T. (Patinage) - CISSOUBOYS (Rugby à XV).

Affaire 9 : Sports - Subventions 1984 - Convention Place aux Sports Montpellier-Pallade Sports Club qui participe activement dans la démarche «Place aux Sports» en assurant une animation grâce à ses professionnels et animateurs de l'équipe de l'école de football.

Affaire 10 : Sports - Subventions 1984 - Coupe de France de chasse sous-marine Auguste MELONI qui aura lieu le 22 Septembre à la Grande-Motte.

Affaire 11 : Sports - Utilisation Gymnases Lycée Joffre - Lycée Mermoz - Convention - afin que les associations sportives puissent bénéficier de créneaux horaires dans ces gymnases.

Affaire 12 : Services Municipaux - Organisation - Convention Ville/Melle UZAN - en vue d'une étude sur l'organisation des services municipaux pour rendre toujours de meilleurs services à la population.

- Convention avec les Télécommunications.

Affaire 13 : Office Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier - Opération Val de Croze - 93 Logements lot N° 7 - Emprunt de 38.000.000 Francs - Garantie de la Ville.

Affaire 14 : Octroi du Pont Juvénal - Travaux liés à son déplacement - Avenant N° 1 au marché passé avec l'entreprise M. C. R. L. ; dans le cadre de l'aménagement du carrefour Richter il a été procédé au déplacement de «l'Octroi» dans le cercle du carrefour. Ceci a été fait en accord avec la direction des Bâtiments de France.

Affaire 15 : Opération S. H. E. M. C. Tournèze - 69 Logements locaux sociaux (vers les prés d'Arènes) - Avenant N° 8 à la convention générale du 14 Septembre 1982 ; logement financés en P. L. A. expérimentation de la procédure «habitat 68» établie par l'Etat reposant sur la recherche et l'innovation en matière d'habitat.

Affaire 16 : Opération Verdanson - Avenant N° 1 marche GTM dans le cadre de travaux qui sont engagés.

Affaire 17 : Palais des Sports - Cafétéria - Concession - Resiliation de la convention.

Affaire 18 : Comptes Administratifs 1983 : près de 3 milliards de centimes d'excédents, voir page 23.

Affaire 19 : Compte de gestion 1983 : conforme au compte administratif.

Affaire 20 : Budget 1984 - Ouverture et virements de crédits.

Affaire 21 : Personnel Municipal - Ecole Régionale des Beaux Arts - Coordonnateur - Contrat : suite au départ en retraite du Directeur de l'Ecole et dans l'attente de son remplacement un coordonnateur a été recruté.

Affaire 22 : Personnel Municipal - Expulsion locative de Mme Graillhes - Avance consentie par la Ville pour le compte de l'intéressé.

Affaire 23 : Personnel Municipal - Orchestre Symphonique de Montpellier Languedoc-Roussillon - Chef d'Orchestre - Contrat Modification : M. Cyril DIEDRICH est le nouveau Chef d'Orchestre.

Affaire 24 : Personnel Municipal - Orchestre Symphonique de Montpellier Languedoc Roussillon - Répartition catégorielle des effectifs - Modification : au total 76 musiciens.

Affaire 25 : Personnel Municipal - Prime de Technicité 1983 - Attribution.

Affaire 26 : Personnel Municipal - Tableau des agents logés - Modifications.

Affaire 27 : Personnel Municipal - Tableau des effectifs - Restaurants scolaires - Création d'un poste de «Chef de Fabrication» de l'activité de la cuisine centrale n'a pas cessé de progresser depuis sa mise en route en 1982. Aujourd'hui 8500 repas sont distribués aux enfants aux quels s'ajoutent 3000 repas pour l'hôpital de la Colombe et les 8 clubs du 3ème âge.

Affaire 28 : Plan d'occupation des sols - Révision : c'est l'adoption du P. O. S. qui va être soumis à l'enquête publique, il fera l'objet d'un article dans un prochain «Montpellier Votre Ville».

Affaire 29 : Programme d'emprunt 1984 - REFINEP - Emprunt de 10.000.000 de Francs auprès de la MACIF ; pour financer la station de clarification de l'eau et le réseau.

Affaire 30 : Programme d'emprunt 1984 - REFINEP - Emprunt de 10.000.000 de Francs auprès de la MUTA-VIE ; pour financer la station de clarification des eaux et le réseau.

Affaire 31 : Réserve foncière Truc de Michel - Les Marels - Annulation.

Affaire 32 : Responsabilité civile de la Commune - Affaire Miquel - Autorisation de défendre.

Affaire 33 : Salle Victoire - Buvette - Tarifs 1984.

Affaire 34 : Site de Tournèze - Extension - Réserve foncière - Déclaration d'utilité publique.

Affaire 35 : Société HLM Languedoc Logis - Programme des logis des Pins - Emprunt complémentaire de 2.000.000 Francs Garantie de la Ville : ce programme comprendra 162 logements.

Affaire 36 : Subvention annuelle aux associations de personnes handicapées : dans le cadre des fonds mis à la



Séance du 16 juillet 1984

Affaire 1 : L. 122.20 et R. 122.7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication.

Affaire 2 : Affaires Culturelles - Prorogation de la Convention Ville de Montpellier/Théâtre Populaire des Cévennes, signataire d'une convention avec l'Etat.

Affaire 3 : Affaires culturelles - Théâtre de Grammont - Mise en concession de la buvette - Rattachement à la concession de l'Opéra.

Affaire 4 : Affaires scolaires - Animation culturelle en milieu scolaire - Subvention : afin de lutter contre l'échec scolaire une somme de 243.000 F, pour l'animation culturelle en milieu scolaire a été versée. Cette subvention concerne les interventions des compagnies : Théâtre du blé noir, compagnie de l'Alligator, Théâtre de la Raube, Théâtre de Mathieu J. M. F., compagnie les Garozou, C. A. U. E.

Affaire 5 : Affaires scolaires - Fonds scolaire départemental versé par le Conseil Général 1983-1984 - Programme d'utilisation : achat matériel et travaux sur les bâtiments scolaires : Louis Blanc, Louisvillie, Pagnol, Garnier, Moulin 1 et II.

Affaire 6 : Affaires scolaires - C. E. S. Las Cazes - Travaux non programmés du second degré - Peinture charpente métallique.

Affaire 7 : Affaires scolaires - C. E. S. Las Cazes - Travaux non programmés du second degré - Réfection du nez de marche des escaliers.

Affaire 8 : Affaires scolaires - Collège Paul Valéry - Construction Restaurant Scolaire-Sanitaires - Adoption du marché des travaux.

Affaire 9 : Affaires scolaires - Ecoles Maternelle Bologne-Extension - Création d'une classe maternelle supplémentaire et d'une salle de repos - Adoption du marché de travaux.

Affaire 10 : Affaires scolaires - Ecoles maternelles Bologne et Barcelone - Demande de subvention au titre du programme départemental 1984 des constructions scolaires du premier degré : pour l'école Bologne une classe et une salle de repos même programme pour l'école Barcelone.

Affaire 11 : Affaires scolaires - Ecole maternelle Docteur Calmette - Décoration 1 % : Mr Laurent réalisera des œuvres qui décoreront la grille de l'entrée.

Affaire 12 : Affaires scolaires - Ecole maternelle du Dr Calmette - Reconstruction - Avenant N° 1 aux marchés Joulie, SARL Batima et Etanchéité Occitane.

Affaire 13 : Affaires scolaires - Groupe scolaire du Mas de Bagères - Construction de classes maternelles et annexes - Adaptation du marché de travaux : 3 classes maternelles, une salle de restauration, office et préau vont être construits pour la rentrée 1984.

Affaire 14 : Affaires scolaires - LEP La Paillade - Travaux non programmés du second degré - Réfection réseau gaz et chauffage.

Affaire 15 : Antigonie - Réseau de chaleur - Raccordements à réaliser - Mandat SERM - Poursuites des études : cette étude se fait en deux temps. Dans une première phase le centre culturel Dom Bosco et les logements proches de ce centre (Antigonie) seront reliés d'ici la fin de l'année sur le réseau de chaleur existant du Polygone (au gaz). Une deuxième phase est à l'étude pour un réseau de chaleur sur l'ensemble de l'opération Antigonie qui sera alimentée par une chaufferie au charbon. Cette chaufferie sera jumelée avec celle du Polygone. A terme ce réseau de chaleur au charbon déservira Antigonie, le

Polygone et toutes les administrations environnantes ainsi que les lycées Joffre et Mermoz. Il sera en fonction, pour les premiers raccordements, dès l'Hiver 1985-1986.

Affaire 16 : Centre de Traitement de l'Information - Marché avec le G. CAM - l'achat d'un logiciel pour la gestion du personnel.

Affaire 17 : Contentieux Combettes C/Ville - Autorisation de défendre.

Affaire 18 : Création de la zone d'activités du Millénaire : les zones d'activités existantes de la commune sont presque entièrement remplies. La création d'une nouvelle zone d'activité à l'est de la ville de pair et d'autre de l'avenue Pierre Mendes France permettra d'accueillir des activités tertiaires et quaternaires. L'aménagement de la zone sera confiée au District.

Affaire 19 : Dénomination d'une partie de la rue de Truel, entre la Place Eugene Bataillon et les cités Proxy : «rue professeur Joseph Anglada».

Affaire 20 : Dénomination d'une placette de la résidence SCI les Hauts de La Paillade : «Place Calvin».

Affaire 21 : Dénomination de la voie à l'intérieur du lotissement «le Cadran Solaire» : «rue du Cadran Solaire».

Affaire 22 : Dénomination de la voie intérieure desservant le programme «le Hameau de Pinville» : «rue du Coq de Roches».

Affaire 23 : Dénomination de la voie privée desservant le lotissement des neuf : «impasse des neufs».

Affaire 24 : Dénomination de voies desservant la résidence «le Fontmagne» : «rue Claude Brousseau» (avocat et pasteur étranger à l'Esplanade le 4/11/1968) «rue Jean Cavalier», «rue Pierre Laporte dit Roland».

Affaire 25 : District Urbain de l'Agglomération de Montpellier - Représentation des communes - Modification : conformément aux statuts du District les Communes de Jacou, Clapiers, Montpellier ayant franchi le seuil des 2000 habitants auront deux représentants au Conseil du District.

Affaire 26 : Enfance - Loisirs - Subventions associations : le C.L.A.M. pour l'animation d'un séjour de jeunes catalans dans le cadre du jumelage Montpellier-Barcelone - Peuple et Culture pour son action dans les quartiers - MUT. AMI-LIBAN pour l'opération 30 jours de paix (accueil de 500 enfants du Liban).

Affaire 27 : Foncier - Immeuble 16 et 18 avenue Frédéric Mistral Bail-Institut Zymotechnique/Ville de Montpellier avenant n° 1.

Affaire 28 : Foncier - Lotissement Municipal II - M. WOS Michel Lot. 24 - Autorisation d'alléer.

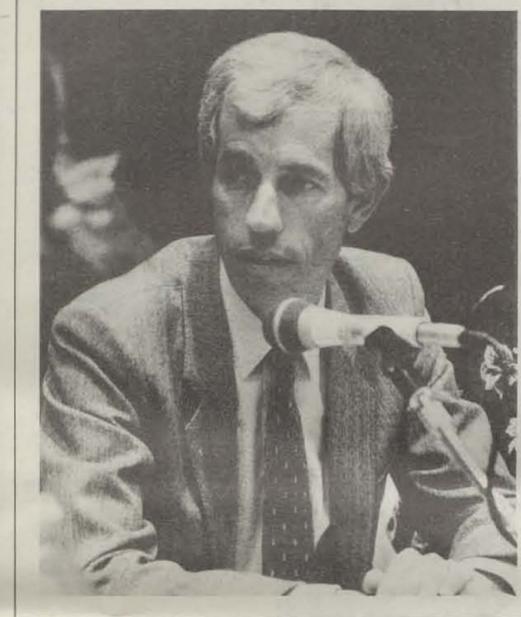
Affaire 29 : Terrain 87, avenue du Pont Juvénal - Bail Commune de Montpellier/Etat.

Affaire 30 : Fonds Spécial Grands Travaux - Opération stade nautique de la Paillade avenue d'Heidelberg - Proposition de contrat d'ingénierie avec la COMETEC - proposition de dévolution des travaux par voie d'appel d'offres restreint : dans le cadre d'un programme d'économie d'énergie, changement du système de chaleur (pompe à chaleur).

Affaire 31 : Immeuble Liaison Antigonie Polygone - Convention Ville SERM - Un immeuble de bureau va être construit il assurera la liaison piétonne entre la ZAC d'Antigonie et le centre commercial le Polygone et la Comédie. Il accueillera des organismes publics dont une crèche et des équipements de la ville ainsi que la société locale d'exploitation du câble (SIEC).

Affaire 32 : Installation d'une cabine téléphonique double, Angle rue Lapeyronnie et Grand-Rue Jean Moulin

Eté 84: ça bouge à Montpellier.



L'été 1984 a été marqué par une forte activité donnant à Montpellier une animation inhabituelle. Un souffle nouveau est passé dont nous allons tenter d'analyser ici les causes. Si l'animation des rues et des places est demeurée intense tout au long des mois d'été, nous le devons sûrement au nombre de plus en plus important d'estivants. Le dynamisme de l'Office Municipal de Tourisme a fortement contribué à cette réussite.

Mais une large part de l'exploration de la fièvre estivale doit être recherchée dans l'affirmation d'une vie culturelle intense à Montpellier. Dès la fin du mois de juin, la Nuit de la Musique avait marqué l'exceptionnel engouement des Montpelliérains pour l'art musical sous toutes ses formes. Au début Juillet, c'était le Festival de Danse qui réunissait un très nombreux public. Pour sa 4ème édition, il s'est affirmé comme l'un des grands événements culturels qui marque le Sud de la France en cette période de l'année, au même titre qu'Avignon, Aix en Provence ou Orange.

Enfin, l'activité théâtrale, le musée Fabre, les animations du kiosque Bose, etc... ont aussi, à leur manière, contribué à affirmer le rôle culturel de Montpellier dont

les Jérôme SAVARY, Cyril DIEDERICH, Dominique BAGOUET, entre autres, sont les meilleurs ambassadeurs. Mais ne doit-on pas également considérer comme un événement culturel, la désignation de l'architecte Français VASCONI, pour la réalisation du futur PALAIS des Congrès. Après BOFILL, concepteur d'Antigonie, PORTOGHESI, réalisateur des Jardins de Maguelonne, VASCONI associé à des architectes locaux contribuera à faire de Montpellier un haut lieu de l'urbanisme contemporain. Mais notre ville se doit aussi de conduire une politique de grands travaux offensive et à la mesure de ses ambitions. Dans ce domaine également, les mois de Juillet et d'Août ont vu le lancement de l'aménagement du Verdanson et la désignation des entreprises pour la piétonisation de la Comédie.

Au vu de cette énumération et à l'heure de la rentrée scolaire, les Montpelliérains pourront s'inquiéter de savoir si leurs enfants n'ont pas été oubliés dans ce tourbillon d'actions culturelles et de grands travaux. Qu'ils se rassurent, la préoccupation scolaire est demeurée à l'ordre du jour avec son lot de réalisation. Les écoles BARCELONE et BOLOGNE à la Pail-

André VEZINHET
1er Adjoint au Maire de Montpellier.

VISITEZ LA MAISON PERFORMANCE

LA VUE LE JARDIN L'ESPACE

ET ACHETEZ-LA POUR 2243F PAR MOIS

Les Collinières

BUREAU DE VENTE SUR PLACE
AV. DU COMITÉ DE NICE/R. DE SICILE MONTPELLIER
LES HAUTS DE LA PAILLADE

Tous les jours sauf vendredi et samedi : 14 h/19 h et dimanche : 10 h/12 h et 14 h/19 h TEL. 45-62-97

- Avec 48 200 F d'apport personnel
- Type 4P.A., Lot N. 76 : 82,67 m²+garage 18,18 m² +jardin (221 m²) : 482 000 F (val. F.év. 84)
- Vos revenus imposables en 1982 : 64 000 F
- Vous gagnez 8000 F par mois
- Vous pouvez bénéficier d'un prêt PAP de 85% : 409 700 F et d'un prêt 1% sur 10 ans de 24 100 F
- Vos remboursements mensuels la première année 3350 F pour le PAP + 223 F pour le 1% = 3573 F
- l'APL de 1330 F = 2243 F (assurance comprise)

REALISATION **Hauterville** BATIMENT

SCREG
MEDITERRANEE

TOUS TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENT
REVETEMENTS SPECIAUX
LIANTS HYDROCARBONES
TENNIS

83 route de Montpellier
B.P. 98
34202 SETE
- Tél. (67) 48.63.14 -

Chemin des Pattes
JUVIGNAC
34000 MONTPELLIER CEDEX
- Tél. 75.17.75 -

EGS

Entreprise Générale
Sanitaire

Chauffage - Plomberie
Climatisation

M. FROMONT
S.A. au capital de 500.000 F

9, rue du Lantissargues
Av. Paysagère
34970 Maurin-Lattes
☎ 27.89.21

ISOBAT

Isolation - Cloisons sèches
Plafonds suspendus
Menuiserie aluminium

Z.A. Nord Laverne
34430 St Jean de Vedas
☎ (67) 27.27.02

Etanchéité - Isolation
Dallage asphalte
Etanchéité façades

MIDI ASPHALTE

Z.I. des Prés d'Arènes
365, rue de la Jeune-Parque
34100 MONTPELLIER

Adresse postale : B.P. 3605
34048 Montpellier Cédex
Tél. : (67) 27.84.00

Entreprise B. BRUNO

CONTRATS ENTRETIEN
DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO-TELEPHONE

Chaîne gaz recommandée par GDF

EAU
GAZ
CHAUFFAGE
CLIMATISATION
PLOMBERIE

Bureaux
Z.I. Mas d'Astre - 34000 Montpellier
☎ (67) 27.43.00

Negot. et Bureaux : 19 rue Duportal 34000 MONTPELLIER
Tél. : 58.80.73

Entreprise Travaux MICHEL

Travaux Publics
Assainissements
V.R.D.
Maçonnerie
Canalisations et Pose
EDF - GDF

ETM Michel

Bureaux
Z.I. Mas d'Astre - 34000 Montpellier
☎ (67) 27.42.77

Correspondance
25, route de Montpellier - 34430 St. Jean-de-Védas
☎ (67) 27.42.77

Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments
Historiques

Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél. : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

Votre maison de confiance

LE PALAIS DU MEUBLE

17 et 19, cours Gambetta - 34000 Montpellier
☎ 92.32.07

ENTREPRISE DE BATIMENT
ET TRAVAUX PUBLICS

SARL BATIMA
J.C. SANCHEZ

Siège Social : 106, Av. de Toulouse
34100 MONTPELLIER
☎ (67) 47.70.51 & 42.61.03

BULLETIN D'INFORMATION
MUNICIPAL

Directeur de la Publication : Georges Freche
Promotion : Mairie de Montpellier
Tél. : (67) 64.34.34
D.E.R.E.S. 118, avenue des Champs-Élysées
75008 PARIS - Tél. : 225.10.10

Ce journal municipal d'information est financé par les recettes de publicité auprès des entreprises et des commerçants montpelliérains que nous conseillons.

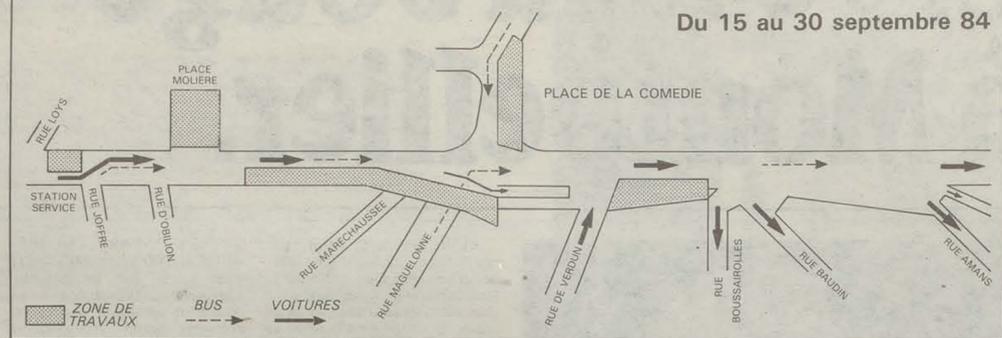
Les travaux du dénivelé de la Comédie.

Dès le mois de Septembre les travaux du Dénivelé de la Comédie vont démarrer. A terme ils permettront de rendre la place de la Comédie entièrement piétonne et de désengorger le centre ville de l'intense circulation urbaine en favorisant les transports collectifs et les déplacements piétons. Les travaux se termineront à la fin de l'année 1985. D'ici là mois par mois nous vous informerons des circulations à emprunter afin, de diminuer la gêne occasionnée par ces travaux.

Principes généraux

- La circulation générale pendant les travaux sera détournée le plus loin possible de la place de la Comédie. Une signalisation va être mise en place.

- Les débouchés sur la place de la Comédie des rue de la Loge, Maguelonne, Verdun, Boussairolles et Baudin seront interdits dès le mois de Septembre afin de limiter le nombre de véhicules sur la place.



- Pour les piétons, chaque zone du chantier sera clôturée pour éviter les risques d'accident, les cheminements piétons seront préservés bien que souvent déviés. L'accès aux immeubles sera maintenu en permanence même s'ils sont de largeur réduite.

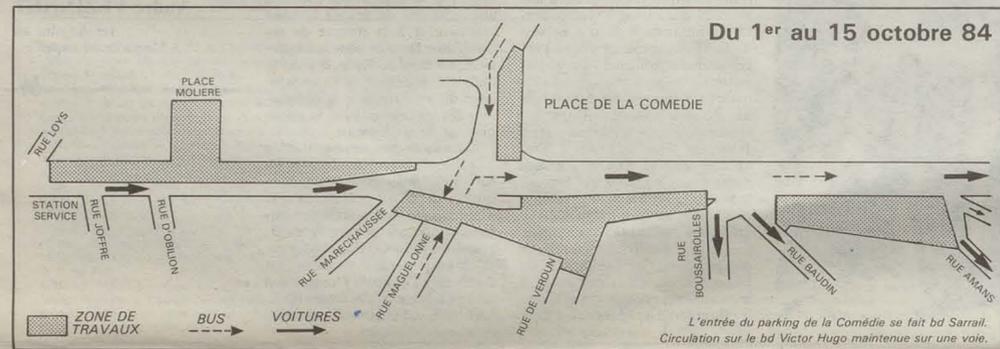
- Les bus : la priorité a été donnée aux transports en commun. Lorsque le chantier ne permettra plus d'exploiter qu'une file de circulation, celle-ci sera réservée aux transports en commun et aux riverains. L'arrêt bus de la place, initialement transféré rue Maguelonne, sera réinstallé le plus tôt possible place de la Comédie.

15 Septembre 1984 : Installation du chantier place Molière, construction de l'entrée du Parking dégagement des terrasses de café dans l'emprise des travaux (moitié de la place). Début octobre fin

novembre, fermeture de l'accès frontal du Monoprix et démarrage de la construction du tunnel. 2ème quinzaine janvier, fermeture de la place pour la circulation générale sauf bus-Livraisons. Pendant 4 mois : déviation des bus remontant le boulevard Victor Hugo par la rue Joffre.

A partir du 15 février 1984 : exécution de la dalle maguelonne, déviation de la circulation par la rue Joffre, Liaison maguelonne-Foch.

Mi-juin à Fin Août 1985 : déviation totale des bus remontant le boulevard Victor Hugo. Mise en service du souterrain fin décembre 1985.



L'entrée du parking de la Comédie se fait bd Sarraill. Circulation sur le bd Victor Hugo maintenue sur une voie.

CERT architectures et techniques

Réhabilitation en logements occupés
Maîtrise d'œuvre clés en mains
Plans et montages financiers
Missions d'ingénierie M I
qualité à l'OPQIBI

CERT 1 rue Joubert - 34000 Montpellier
☎ (67) 66.10.40

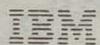
IBM FRANCE en LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

- 2500 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier
- 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels
- 260 personnes embauchées en 1982 et 1983
- 1000 emplois de sous-traitance dans la région

C'EST AUSSI :

- une production de haute technologie dont 80 % est exportée
- une participation importante à la vie régionale
- un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.



Usine de la Pompiagne Montpellier



RENAULT B70 : UN VRAI CAMION.
MECALOUR
Z.I. de la Lauze
34 430 St-Jean-de-Vedas
Tél. : 42.44.00 **RENAULT**
RENAULT REPOND

CGH & SERVICES POMPES - ARROSAGE

Vente Détail - Gros
Installation de Pompes Réparation Location de Pompes Immergées

«FLYGT-SERVICE» GRUNFOS - GUINARD

Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 65.66.74
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes, Tél. 84.07.10

Jean-Marie DOUMERGUE
Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél. : Marché-Gare 92-29-73 • Domicile : 63-31-02

rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

Tél. : 42.45.99

169, rue de la Jeune Parque
Zone Industrielle
34100 MONTPELLIER

éd. Rogier-Ing ETP

Un constructeur sort ses griffes

205

UN SACRÉ NUMERO

Direction - Voitures neuves
Occasions toutes marques
34, route de Toulouse - C (67) 42.56.55

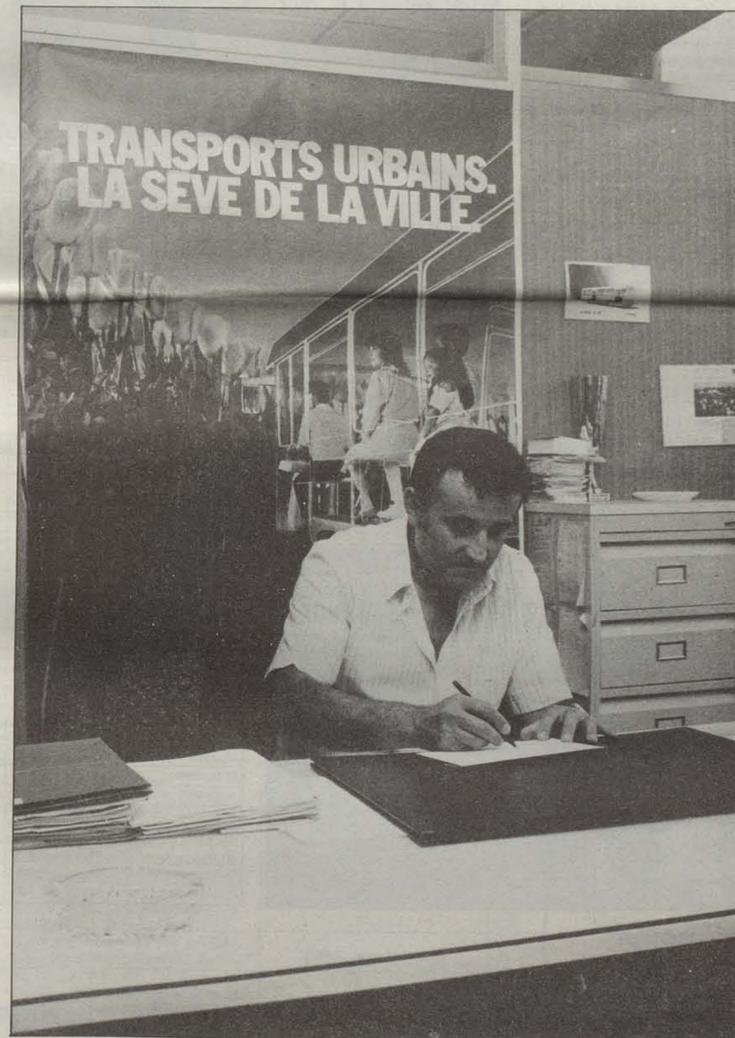
voiture concessionnaire
PEUGEOT TALBOT

Pieces de rechange - C (67) 58.95.11
rue de l'Industrie - zone industrielle

Atelier de réparations - C (67) 58.94.94
rue de l'Industrie - zone industrielle

DOSSIER Montpellier et ses transports

Le bus sève de la ville.



Le slogan du Ministère des Transports. Je pense que les 50.000 montpelliérains qui utilisent quotidiennement le bus seront d'accord avec cette idée : les transports en commun facilitent la vie en ville.

Après sept ans d'efforts, nous avons doté Montpellier d'un grand service public du Transport ; les années à venir verront ces efforts se poursuivre. Les dessertes seront améliorées. Mais surtout les années à venir seront celles d'un immense bond dans la qualité des transports en commun. Tout d'abord, il s'agit de doter la S.M.T.U (Société Montpelliéraine de Transports Urbains) des outils nécessaires à son bon fonctionnement. Un nouveau dépôt ultra-moderne à la Jeune Parque sera mis en service dès cet automne. Nous inviterons large-

ment les montpelliérains et les montpelliéraines à le visiter. Un système d'aide à l'exploitation, système sophistiqué de régulation électronique, sera installé en 1985. Pour les usagers cela sera synonyme d'une meilleure régularité du service et d'une sécurité accrue. Les chauffeurs seront directement en contact par une liaison phonique au centre.

devenus nécessaires afin que la S.M.T.U. et ses 400 employés, dont 280 chauffeurs-receveurs, puissent vous transporter dans les conditions optimum de confort et de sécurité. Les années qui viennent, seront celles de l'installation à Montpellier d'un système de Transport de l'Avenir. Avant que vous ne preniez connaissance de ce dossier, je terminerai sur une invitation.

Tous ces équipements sont

Essayez donc le bus

Une ligne passe forcément près de chez vous. A des conditions tarifaires sans concurrence, ces bus sont en correspondance avec d'autres, vous permettant de vous emmener où vous le souhaitez dans la ville et dans les communes du District. Laissez-vous conduire. Le bus c'est le moyen de préserver la ville. Avec

lui moins de voitures, moins d'engorgements, une ville plus agréable, des déplacements facilités, avec lui vous ferez de l'écologie, vous vous déplacerez facilement.

En cet automne 1984, un grand chantier va démarrer au centre ville, permettant la piétonisation de la place de la Comédie. A terme, il favorisera la vie au centre ville et de toute la cité. Pourtant durant quelques mois, il perturbera un peu vos déplacements. Profitez en pour faire l'essai du bus, le bus accèdera là où les voitures n'iront plus. Il vous facilitera vos déplacements.

Yvan Velay
Maire Adjoint Transport-Nettoie-ment- Déplacement.

DOSSIER Montpellier et ses transports

Un bon réseau de transports en commun.

La dixième ville pour les transports en commun

Déjà de 1977 à 1982, date à laquelle les transports sont passés au District, l'offre de transport avait augmenté de 70 %. En 1982 toute l'agglomération était à moins de 300 m d'un arrêt d'autobus.

Un développement important pour les années à venir.

Avec la signature du «contrat

de développement des transports collectifs» début 1984 avec l'Etat, la ville de Montpellier s'engage à réaliser un véritable plan de déplacement. Le nombre de kilomètres parcourus sera augmenté d'ici la fin de l'année (29,7 %), la fréquence renforcée aux heures de pointe et le confort amélioré grâce au nouveau matériel et aribus, c'est un des plus gros contrats de ce type signé cette année entre l'Etat et une commune.

Montpellier à la mer

Tant qu'il fait beau, la ligne 17 vous emmène à la plage pour 6 F. Un départ est prévu toutes les demi-heures.

VU DANS LA PRESSE NATIONALE

Cela fait plusieurs fois que la ville de Montpellier est citée dans la presse nationale pour la qualité de ses transports. Aujourd'hui c'est un enquêteur du journal «LE POINT» qui classe Montpellier dixième ville de France.

Le point	Transports collectifs		Indemnités de transport pour personnes âgées et chômeurs	Coulure d'autobus en km - 1982	Pistes cyclables en km	Espaces piétonniers en m²
	Nombre de voyages par hab. et par an	Evolution 1981/1982 en pourcentage				
1 Paris	306	+ 2,9	***	1,06	1,3	157.000
2 Lyon	178	+ 1,7	*	46,60	1,71	58.715
3 Grenoble	105	+ 19,3	**	8,86	20	34.000
4 Nancy	87	+ 4,8	*	8,81	0	61.854
5 Rouen	72	+ 2,9	***	3,40	5,50	81.642
6 Saint-Etienne	161	+ 16,7	**	7,84	4,50	17.500
7 Boulogne-Bill.	368	+ 2,8	**	0,56	0	20.100
8 Rennes	98	+ 10,1	**	11,62	26,60	20.000
9 Nantes	105	+ 4,0	**	11,45	14	24.750
10 Montpellier	95	+ 9,2	***	4,14	26	20.600
11 Bordeaux	105	+ 7,1	**	8,64	2	30.700
12 Dijon	158	+ 11,3	**	1,34	2,70	62.650
13 Angers	75	+ 13,6	***	4,13	8,37	13.700
14 Argenteuil	368	+ 2,8	---	0,15	0	5.630
15 Strasbourg	102	+ 1	**	4,97	43	31.000
16 Reims	140	+ 0	***	3,95	4,20	7.950
17 Toulouse	118	+ 5,4	***	8,50	5,20	25.000
18 Metz	113	+ 7,6	***	1,90	2,30	19.897
19 Amiens	108	+ 8	***	0,80	16	1.500
20 Villeurbanne	178	+ 1,7	*	4,50	2	5.000
21 Besançon	176	+ 5,4	*	2,90	4,60	12.500
22 Nice	109	+ 4,8	**	15,70	2,10	70.000
23 Tourcoing	53	+ 8,2	*	7,02	0,60	7.100
24 Nîmes	54	+ 20	***	1	10	9.350
25 Le Mans	104	+ 9,5	***	0,95	3,64	13.860
26 Caen	100	+ 1	**	2,85	6,80	15.000
27 Roubaix	53	+ 8,2	**	2,50	1,20	7.000
28 Marseille	141	+ 8,5	*	27,67	26	33.065
29 Lille	53	+ 8,2	*	7,02	14	22.272
30 Brest	94	+ 8	**	2,90	8,50	0
31 Orléans	86	+ 26,5	*	1,25	6	16.800
32 Toulon	78	- 6	**	4,97	3	12.000
33 Mulhouse	106	+ 3,9	*	1,90	6,92	7.800
34 Limoges	86	+ 3,6	**	0,20	0	32.915
35 Le Havre	84	+ 7,7	**	0,30	2,20	1.200
36 Clermont-Ferrand	103	+ 8,4	---	3,38	2	17.000
37 Tours	87	+ 0	---	2,18	16	9.000
38 Aix-en-Provence	43	+ 2,4	*	0,50	2,50	25.000
39 Perpignan	69	- 5,5	*	0,15	0,90	11.257



DOSSIER Montpellier et ses transports

Dis-moi quel ticket tu as, je te dirai comment tu voyages.

Tarifs

La structure tarifaire des transports en commun à Montpellier est très complète à chaque type d'usage correspond un titre de transport approprié. Selon que l'on voyage peu, souvent, régulièrement ou irrégulièrement, il faut savoir trouver le bon ticket, la bonne carte.

Quelques aspects, bien connus des initiés méritent d'être mis en évidence. Avez-vous songé par exemple à l'intérêt du carnet de 10 tickets ? Pour un prix de 31 F. cela ramène le prix d'un voyage à 3,10 F. ; de plus ces carnets sont disponibles dans plus de 90 points de vente sur Montpellier et le District,



SOCIÉTÉ MONTEPÉLIÉRAINE DE TRANSPORT URBAIN DISTRICT DE MONTEPÉLIÉ

Tarifs en vigueur en février 1984

SI VOUS VOYAGEZ	VOUS DE DEVEZ VOUS PROCURER	TARIF	
		TRAJET COURT	TRAJET LONG
RAREMENT	le ticket UNITÉ vendu dans l'autobus	4 F.	6 F.
SOUVENT	le carnet 10 UNITÉS vendu dans les kiosques et chez les dépositaires.	31 F.	44 F.
SI VOUS Y AVEZ DROIT	le carnet de 6 VOYAGES TARIF RÉDUIT vendu dans les kiosques et chez les dépositaires	12,50 F.	20 F.
CARTE A VUE POUR UN NOMBRE DE VOYAGES ILLIMITÉ ET SANS LIMITATION DE ZONE			
CARTE HEBDOMADAIRE au porteur	Vendu chez certains dépositaires et dans les kiosques S.M.T.U.		33,50 F.
CARTE MENSUELLE strictement personnelle	Réservée aux SALARIÉS, ECOLIERS, ETUDIANTS SCOLAIRES. Vendue dans les kiosques - Formalités : Imprimé à remplir plus photo pour obtention de la carte d'identité de transport. Imprimés disponibles dans les kiosques et au siège de la S.M.T.U.		115,50 F.

notamment chez 86 dépositaires, des commerçants les plus proches de chez vous, dans votre quartier. Dans tel BAR-TABAC après avoir acheté votre quotidien 3,80 F., votre paquet de gauloises 4,25 F., bu votre café 3,50 F., c'est encore le ticket de bus qui est le moins cher. Pourquoi dix voyages et bien c'est tout simple pour un semaine de 5 jours ouvrables et pour un aller-retour, ce carnet correspond bien aux besoins.

Beaucoup se demandent quelle est la différence entre la carte hebdomadaire et la carte mensuelle. D'abord la carte mensuelle est réservée aux salariés et aux étudiants, son prix modique 115,50 F. et son énorme capacité de voyage (liberté complète sur un mois) en font le titre phare de la S.M.T.U., elle est d'ailleurs quasiment championne de France quand on cumule les deux critères du prix et de la mobilité qu'elle permet. Mais elle n'est disponible que dans les kiosques S.M.T.U. et surtout elle est

nominative, personnelle. Par contre la carte hebdomadaire est disponible chez les dépositaires. Son accès est libre, n'importe qui peut l'acheter. On appelle ce genre de laisser passer la «carte de Washington» car elle fut lancée dans cette ville au début des années 70, sa caractéristique principale et d'être au porteur elle n'est pas personnelle, c'est le titre préféré des familles, les parents qui l'utilisent la semaine, la passent aux enfants le mercredi et le samedi, Monsieur qui l'utilise pour aller au travail, la passe à Madame qui va faire ses courses ou l'inverse...

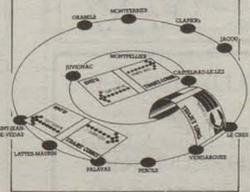
Et la correspondance ? Dans la limite d'une heure aller-retour interdit, la possibilité offerte par la billetterie S.M.T.U. d'aller d'un quartier à l'autre est précieuse. Il est toutefois un ticket que peu d'entre nous connaissent et que nous espérons vous ne connaîtrez jamais. Il coûte 60 F. C'est le P.V. (procès-verbal) que les contrôleurs appliquent aux fraudeurs.

Trajets courts

vous circulez à l'intérieur d'une seule zone

Trajets longs

vous circulez dans les deux zones



SANITAIRE LANGUEDOCIEN
Yves ANDRES
100, rue des Gours - Lot Plein Soleil
34100 MONTPELLIER
☎ (67) 27.66.72
Plomberie - Sanitaire
V.M.C. - Climatisation
Génie Climatique

SUD CLOTURES
515, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 58.93.01
Spécialiste en clôtures de :
Tennis
Stades
Usines
N° Réf. Mairie/EDF/Armée/PTT/DDE
287 - 139

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE MONTEPÉLIÉ
C'est avant tout :
- un Réseau à votre disposition
* 16 Bureaux urbains
* 27 Agences rurales
* 4 Bureaux mobiles
- des Hommes à votre service,
- des Conseils Objectifs et désintéressés.
Là où est l'ÉCUREUIL...

TRIVELLA TP.
Tél. : (90) 93.64.19
Chemin de Séverin
13200 Arles

**MAROQUINERIE
FRADET-LAFARGE**
6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier
Parapluies - Sacs - Bagages

**rampa travaux publics
rampa génie civil**
**RTP
RGC**
canalisations sous pression / assainissement
feeder de gaz / lignes aériennes et souterraines
télécommunications / électrification rurale
S.A. CAP. 1.450.000 F. - 07250 LE POUZIN B.P. N° 14 R.C. Aubenas 60 B 22
SIRET 386 020 000 18 - ☎ (75) 85.90.90 - Télex : RAMP A 345413 F
Génie Civil - Bâtiment - Equipements sportifs et Socio-éducatifs

Spapa
toujours à votre service
Étanchéité asphalte et multicouche
Couverture et bardage
Vente de table, banc en pierre
Zone Industrielle - 34920 LE CRES - Tél. : 59.11.31

RAMBIER immobilier
toutes transactions immobilières
9, bd du Jeu-de-Paume
34000 Montpellier
☎ (67) 60.55.33+

JEAN LEFEBVRE
DIRECTION MÉDITERRANÉE
TRAVAUX PUBLICS et ROUTIERS
TRAVAUX de V.R.D.
Centre de MONTPELLIER
Bureaux - Atelier Dépôt
Route de Lodeve - Juvignac
B.P. 105, 34990 JUVIGNAC
☎ 75.36.80 - Télex 480-177 TARFIL-MONTP

Les MENUISERIES du MIDI
Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines et Salles de Bains
Débit et Machinage de Bois à la demande
Domaine Pascalet - Z.I. 34000 Montpellier
Tél. : (67) 27.84.57

sommon
GLACES A RAFFRAICHIR
SACS 3 Kg
BARRES 25 Kg
Avenue du Marché Gare
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.29.60

Des utilisations intelligentes du bus.

Au-delà des parcours domicile-travail, le bus permet de se déplacer d'une façon différente. Les transports en commun permettent aux personnes qui viennent travailler à Montpellier de se déplacer plus librement dans la ville. *Il est possible de garer sa voiture à un terminus d'une ligne et de prendre le bus pour circuler dans la ville.* Les grands parkings ont tous été reliés. Par exemple :

- Au nord de la ville : se garer au Plan des 4 Seigneurs puis prendre la ligne 6

- A l'Ouest : se garer au parking des arceaux et prendre la ligne 9.

Le Guilhem, bus rouge vous permet gratuitement de faire le tour du centre ville, il remporte après plus d'un an de service un grand succès.

Une rocade inter-quartier (ligne 10) est en service, elle vous permet de relier directement les quartiers de l'Ouest et de l'Est, les hôpitaux et les facultés. Cette ligne est très précisée des lycéens puisqu'elle dessert les trois lycées : Joffre, Mermoz et Mas de Tesse.

Enfin toutes les lignes sont en correspondance et où que vous alliez vous trouverez des lignes de bus pour vous transporter. Les transports en commun vous apportent une infinie liberté.

La ligne 5 (antenne Zoo) sera cet automne prolongée jusqu'au C.N.E.A.R.C. Les établissements d'enseignements et de recherche du secteur de Lavalette seront ainsi desservis. Les travaux ont démarré pour aménager une aire de retournement des bus, Avenue du Val de Montferand. Ainsi une correspondance avec la ligne 5 on pourra accéder, de n'importe quel quartier, à cette zone d'activité.



LES ASPECTS ECONOMIQUES DU BUS

Les transports en commun simplifient les déplacements en ville, mais aussi et c'est un critère important, ils permettent de réaliser des économies importantes tant pour le particulier que pour la collectivité.

Les bus un transport économique pour le particulier.

Prenons un exemple. L'automobiliste pour un trajet moyen de 5 km par jour, l'automobiliste pour une voiture de 7 CV et un prix de revient de 1,66 F. le Km, dépense 41,50 F. par semaine (5 trajets) et 166 F. par mois, juste

là où les voitures sont bloquées dans les embouteillages, le bus passe.



pour aller travailler. Il faut prendre en compte aussi la fatigue, le temps de recherche d'une place de stationnement, et le coût de cette place.

Le bus : la carte hebdomadaire d'un coût de 33,50 F., permet de réaliser une économie de 10 F. La carte mensuelle une économie de 50 F par mois soit 600 F. par an. De plus, ces dernières cartes permettent un nombre de voyages illimités y compris le samedi. Avec le bus, plus la peine de chercher à se garer, plus la peine de payer le parking. Un temps pour lire tranquillement son journal et de se faire déposer à l'endroit voulu.

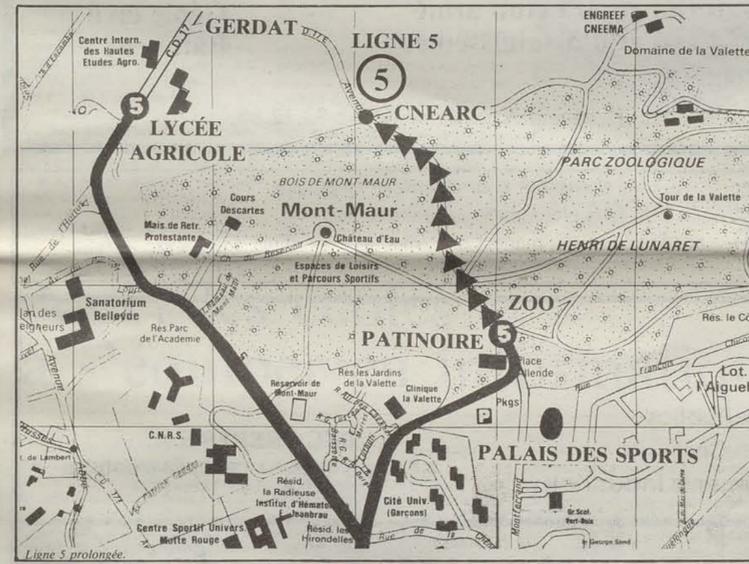
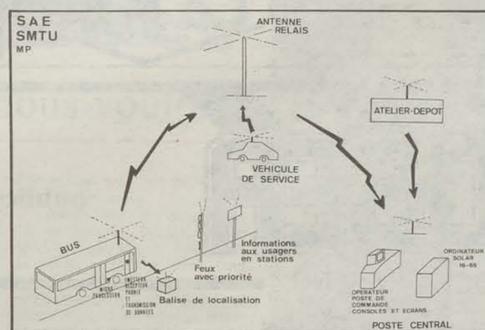
Les transports en commun : une économie pour la Collectivité. Imaginons : si les 60 000 personnes qui utilisent actuellement le bus prenaient une voiture, les voies seraient encombrées, les places de stationnement à multiplier, de nouveaux travaux à engager. Ces 60 000 usagers du bus s'ils prenaient une automobile cela coûterait (5 Km par jour à 1,66 F. pendant 21 jours) 104.580.000 F. pour le bus le prix de revient est deux fois moins élevé.

Mieux qu'une économie les transports en commun représentent un enrichissement pour la collectivité.

Ils permettent une circulation tous azimuts dans la ville à moindre frais. Plus ils offrent aux personnes qui n'ont pas de moyen de locomotion une capacité de déplacement. Les transports en commun contribuent à la vitalité économique de la ville.

Les bus vont entrer dans l'ère électronique.

L'année 1985 sera celle qui verra le réseau de Montpellier s'équiper d'un système électronique de suivi des autobus. Tous les véhicules seront reliés à un Poste Central équipé d'ordinateurs, outre la meilleure sécurité offerte par la liaison radio possible entre le bus et le centre de régulation ces équipements permettront une meilleure qualité de service en améliorant la gestion du mouvement des 140 véhicules du Parc de la S.M.T.U.



1 : Chauffeur à la maison !

Toujours mieux desservir les zones d'activité.

La ligne 5 (antenne Zoo) sera cet automne prolongée jusqu'au C.N.E.A.R.C. Les établissements d'enseignement et de recherche du secteur de Lavalette seront ainsi desservis. Les travaux ont démarré pour aménager une aire de retournement des bus avenue du Val de Montferand. Ainsi en correspondance avec la ligne 5 on pourra accéder de n'importe quel quartier à cette zone d'activité.

Les nouveautés : Tranquille jusqu'à 20 heures 30 ?

Jusqu'à quelle heure ai-je un bus pour rentrer ? En cet automne 1984 pratiquement toutes les lignes auront leur départ à la gare vers les quartiers autour de 20 h 15, il s'agit là d'un effort important et qui était souvent demandé ; avoir la possibilité de rentrer plus tard et en tout cas avoir un horaire de référence commun à tout le réseau, bien sûr les lignes qui avaient déjà des départs au-delà de cet horaire continueront.

Renseignez-vous précisément selon la ligne que vous utiliserez.

E.T.E.C
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES TECHNIQUES ET DE COORDINATION
J. GUTKNECHT - R. DELMARE
Réalisation d'études techniques tous corps d'état
• Structure acier - béton
• Plomberie - Ventilation - Génie climatique
• Chauffage - Isolation thermique
• Economie d'énergie
• Sécurité Incendie
• V.R.D.
• Génie civil
• Piscines
- **Métrés**
- **Coordination d'études et de chantiers**
- **Pilotage d'entreprises**
- **Conseils et expertises**
3, rue du Plan du Parc - 34000 Montpellier
☎ (67) 58.22.44

CARRIÈRES DE LA MADELEINE S.A.
Bureau 42.42.60
Chantier : 78.15.11 - 78.14.78
Télex : 490919
Chantier R.N. 112
34750 Villeneuve-les-Maguelonne
Adresse Postale :
Boîte Postale 1244
34011 Montpellier Cedex

Ets A. CAPORTORTO
34, av. des Levades
Téléphone : (67) 50.03.44
34470 PEROLS - FRANCE
• Projection mécanique
• Protection incendie
• Plâtrerie
• Isolation
• Cloisons
• Façades
E.S.P. L'ARTISAN
200-211

COMPAGNIE SAUPIQUET
Saupiquet
Conserves de Poissons : thon, sardines, maquereaux, hors-d'œuvre.
Conserves de plats cuisinés : plats exotiques - plats traditionnels.
Sur tous les segments où elle est présente, la marque Saupiquet occupe une place prépondérante.
Cassegrain
Conserves de légumes : petits pois, haricots, pois carottes, macédoines, légumes divers.
Cassegrain est la 1^{re} marque du Marché familial France de légumes en conserve.
Cie SAUPIQUET - 128, bd J. Verne 44300 NANTES

PRETS P.A.P./A.P.L.
la colline aux amandiers
36 VILLAS 4 ET 5 PIÈCES
bureau de vente sur place
rue de la marqueroise / 34000 Montpellier
(67) 75.34.01

MONTPELLIER ASSAINISSEMENT
Intervention 24 h sur 24
Débouchages
Pompages
Vidanges de fosses, bacs à graisses...
Nettoyages, entretien de réseaux
Entretien de stations d'épuration, postes de relèvement
942, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
TÉL. (67) 92.95.89

Plans-Languedoc
microcopies - tirages de plans - photocopies
14, rue Dom Vaissette - 34000 Montpellier
☎ (67) 58.34.61

CONSTRUCTIONS METALLIQUES FERRONNERIE MENUISERIE METALLIQUE CLOTURES
S.A.E.G.
SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS GOMEZ
17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérant : ZAPATA Tel. : 92.02.83

Pièces détachées Occasion
auto express
dépannage - remorquage
carrosserie - peinture
rue du mas de saint-pierre
montpellier z.I. - tél. 92.80.00

CLINIQUE CLEMENTVILLE
Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie
25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER
Tel. : 92.85.54

BCEOM FRANCE
259, Avenue de Melgueil
34280 LA GRANDE MOTTE
Tél. : (67) 56.90.40
Un bureau d'étude international au service du développement régional
urbanisme environnement
hydraulique assainissement
génie civil infrastructure
économie transports
aménagement littoraux
20 ans d'expérience régionale avec plus de 500 études
collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier
aménagement de la basse vallée de l'Hérault - mise au grand gabarit du canal du Rhône à Sète - mise en valeur du milieu lagunaire
réhabilitation de la décharge de Maurin

CLAUDE GARCIA
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE ET VITRERIE
Enduits Parements Plastiques
Revêtements de Sols et Murs
Papiers Peints - Moquettes
12, Rue Bigot - La Paillade
34100 Montpellier - ☎ (67) 75.15.07

Géant Casino

CENTRE COMMERCIAL Montpellier Autoroute - sortie Sud

Pour régler tous

vos achats

avec ou sans crédit



Cafétéria

ouverte de
11 h à 22 h
y compris
le Dimanche

Entreprise de travaux

SOBEA

publics et privés

SOCEA-BALENCY

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers - Tél. : 92.12.86



**MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR**

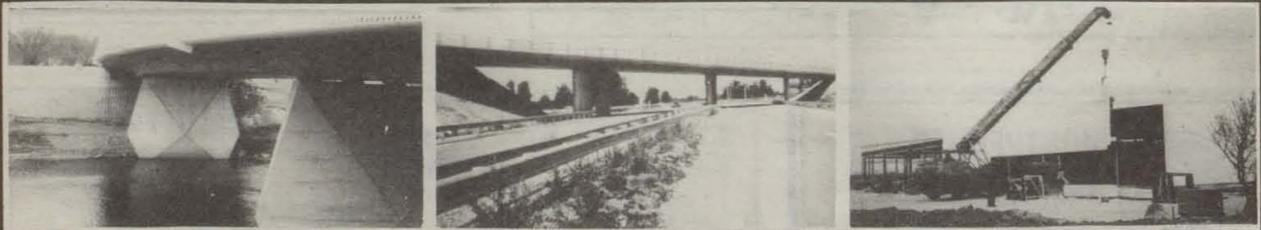
bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup
34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67



Travaux Publics
Génie Civil
Bâtiments Industriels

BEC FRERES S.A.
B.P. 10 - 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES
Tél. : (67) 40.40.40 - Télex 480288



URBAT CONSTRUIT MONTPELLIER

des villas et des appartements terminés

1. **LES MAS DU CRES**
Avenue de la Tramontane - Le Crès.
Villas type 5 - PAP ou PC.

2. **LES MAS DE LA MARTELE**
Avenue de Monsieur Teste à Montpellier, près de « Super M ».
Villas type 4 - PC.

3. **L'ERASME**
Rue de Bugarel à Montpellier, près du parc Montcalm.
Des appartements de standing, 4 à 5 pièces en PC.

des villas et des appartements en cours de réalisation

1. **MONTPELLIER VILLAGE**
Route de Lavérune à Montpellier, à quelques minutes du centre-ville.
Des villas de 4 à 6 pièces, en PAP.
Des appartements du studio au 4 pièces en PAP, dans des résidences de 2 ou 3 étages.

2. **LE PARC**
Dans le quartier d'avenir de Montpellier, au calme et entouré de verdure.
Rue de Saint Priest par l'Avenue du Père Soulas, de petites résidences :
Des appartements du 2 au 5 pièces, en PC
- **LE JARDIN DU PERE SOULAS**
P1 et P2.

3. A l'Aiguelongue, rue de la Roqueturière, la **BELLE AIGUELONGUE**, dans un quartier privilégié.
Des villas de 3 à 5 pièces en PC.
Des appartements du studio au 3 pièces dans des résidences sur 2 étages maximum en PC.

Spécial Ecoles



L'école que nous voulons.

L'école publique a formé des générations d'élèves, vous, vos parents, vos enfants... Son but majeur est de former pour demain des hommes compétents, cultivés, dont la qualification professionnelle réponde aux besoins de notre société.

Depuis 1977, à Montpellier la municipalité a mis les moyens pour une politique scolaire entreprenante : construction de nouvelles écoles, travaux de rénovations des écoles, fonctionnant grâce à un effort constant de la Caisse des Ecoles (1977 : 50 F par élève, 1984 : 140 F par élève).

Nous sommes pour une école qui offre des mêmes chances à tous. Pour cela lutter contre l'échec scolaire a été une priorité. Nous avons aidé des écoles publiques : animations culturelles, équipement informatique, animation scientifique. Toutes les créations de bibliothèque

d'écoles qui nous ont été demandées ont été créées.

Avec l'aide, de l'imagination des enseignants, l'école doit se développer, se rénover. Elle se doit de devenir attractive, répondant ainsi à ses détracteurs ; les enfants qu'elle forme seront à même si nous y mettons les moyens, d'être en possession de toutes les compétences nécessaires pour accomplir un métier.

Par la formation, le nombre accru des maîtres, nous devons pouvoir améliorer le service rendu. Dans un esprit de liberté, tous les enfants sont à l'école publique, formés pour satisfaire leurs besoins de culture, et plus tard de compétence professionnelle.

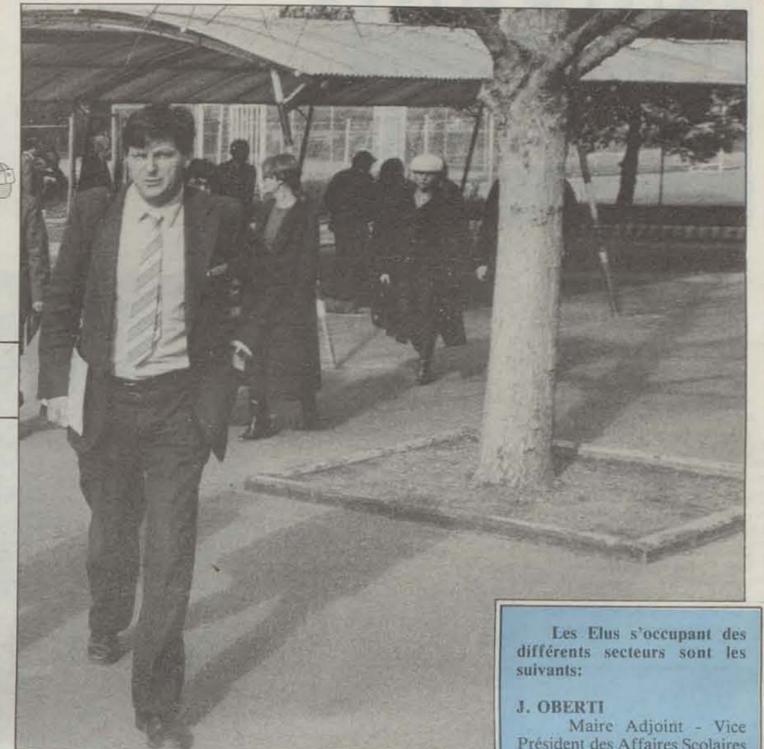
Enfin les moyens en investissement pour la construction de nouvelles écoles, la rénovation des plus anciennes, ainsi que des possibilités accrues de fonctionnement

doivent, de façon plus ample être accordées à l'école.

Ainsi dans un large esprit de tolérance, l'école publique sera attractive et efficace.

Jean OBERTI

Maire Adjoint Commission des Affaires Scolaires.



Les Elus s'occupant des différents secteurs sont les suivants:

J. OBERTI
Maire Adjoint - Vice Président des Affaires Scolaires
Coordination de tous les secteurs d'activités et restauration scolaire.

G. BOISSON
Responsable de l'animation culturelle et des travaux dans les écoles.

C. CASTELLA
Responsable des nouvelles constructions scolaires et de leur planification.

C. FOURTEAU
Responsable des transports scolaires et District et auprès de la Commission des affaires scolaires.

L. JUERS
Responsable des classes vertes et des classes de neige.

Aider les écoles à s'équiper en informatique.

Depuis plusieurs années la municipalité de Montpellier aide un certain nombre d'écoles à s'équiper de micro-ordinateurs pour l'initiation des élèves à l'informatique.

Depuis 1983 un projet d'équipement d'un plus grand nombre d'écoles a été établi par le ministère de l'éducation nationale relayé par

les collectivités régionales et départementales.

Il s'agit d'éveiller les enfants dans nos écoles aux phénomènes intellectuels, technologiques et socio-culturels que représente l'informatique.

Faire découvrir aux élèves les diverses applications pratiques de

l'ordinateur, faire saisir ce qu'est cet outil et comment il fonctionne, et enfin au cours du cycle d'étude des collèges et lycées permettre aux élèves de programmer et d'organiser différentes activités informatiques liées à leur programme d'étude.

L'effort des collectivités loca-

les, départementales et régionales aura pour but d'organiser sur l'école primaire (en urgence dès l'année à venir pour les CM1 et CM2) une rencontre significative avec le phénomène informatique.

Pour cela il a été demandé aux différentes écoles primaires de Montpellier leur projet d'équipement en micro-ordinateur.

Dans la mesure où la formation préalable des maîtres semble nécessaire à l'utilisation de l'outil informatique seront retenues en priorité les écoles dont les maîtres ont pu suivre des stages de formation.

L'urgence d'équiper les CMI

J. OBERTI



Spécial Ecoles



Les fêtes dans nos écoles

Dans nombre d'écoles, sont organisés annuellement par les maîtres aidés des parents, des fêtes scolaires qui sont une contribution très importante à l'animation des quartiers.

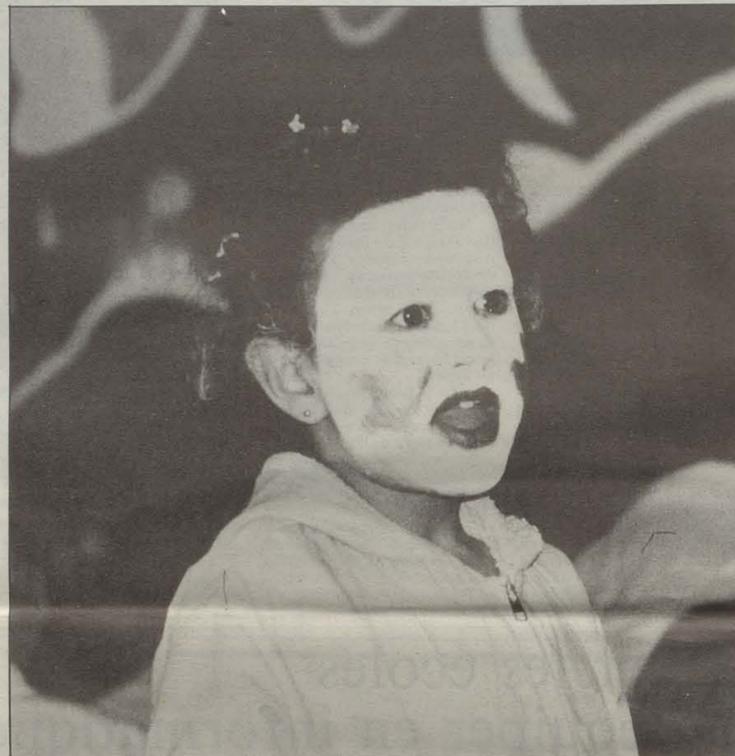
Cordialement invités par Mesdames et Messieurs les Directeurs, nous avons pu participer à nombre d'entr'elles (non pas à toutes...). A chaque fois, nous avons pu constater l'initiative, le travail des équipes d'école, l'implication des parents.

Ces manifestations ont rassemblé plusieurs milliers de personnes au total, autour de l'école, montrant à tous son ouverture au quartier, aux parents. Dans les quartiers populaires, le souci de la prise en compte de toutes les cultures, des communautés s'exprime dans les chants, les danses les activités théâtrales.

Du bon travail au service de l'école publique.

Guy BOISSON
Conseiller Municipal.

M



Les travaux dans les écoles

L'école n'a jamais été grande gaspilleuse des crédits municipaux !

Mais dans le cadre d'un budget de rigueur, nous nous sommes imposés des limites sévères dans l'ouverture des chantiers. Nous l'avons fait toutefois en veillant à ce que :

1) rien de ce qui touche à l'hygiène et à la sécurité ne soit compromis

2) l'accueil de tous les élèves à la rentrée s'effectue sans problème, c'est-à-dire sans alourdissement des effectifs par classe.

3) chaque travaux entrepris s'inscrive, non dans un « repla-trage » au coup par coup, mais dans une perspective dynamique de rénovation de l'ensemble de chaque école.

Nous avons pu ouvrir des classes nouvelles à Bagnères (2 maternelles) à Barcelone (1 maternelle), à Bologne (2 classes). Le travail effectué dans cette dernière école est particulièrement intéressant. Sur un local et dans un cadre qui s'y prêtait, nous avons agrandi l'école existante en prolongeant le bâtiment primitif. 30 enfants de plus pourront être accueillis à la rentrée.

Guy BOISSON
Conseiller Municipal.



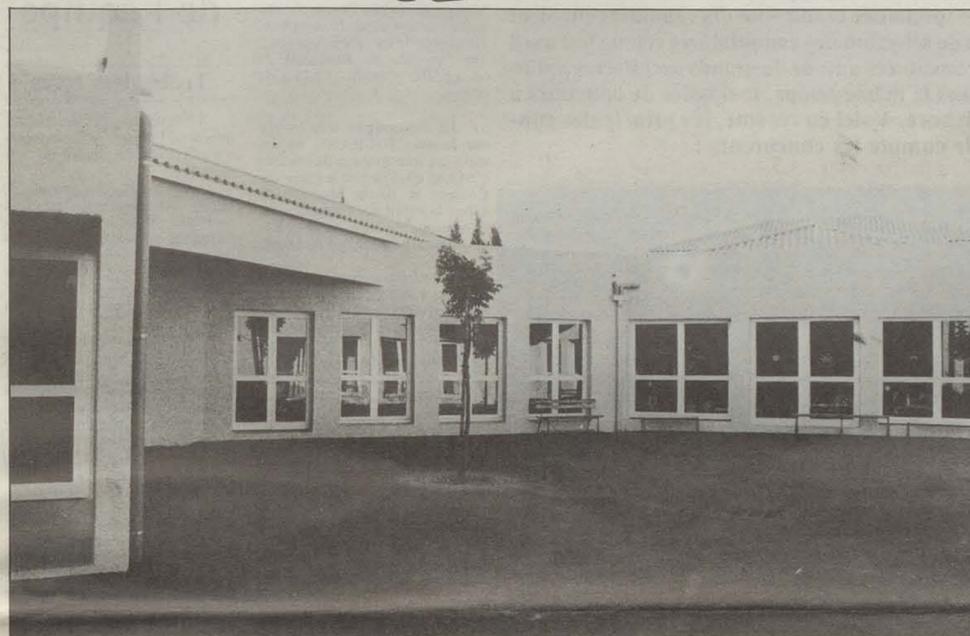
Spécial Ecoles



Construction d'écoles

Ecole Calmette

Des classes aérées, gaies, où les enfants se sentent bien. L'école maternelle Dr Calmette allie les responsabilités pédagogiques à une esthétique agréable donnée par l'alliance des formes traditionnelles et modernes de la construction. Une école agréable où les maîtres sauront utiliser au mieux l'espace dont les grandes lignes ont été discutées avec les constructeurs, par les parents et les enseignants.



Ecole de la Rauze

Par son implantation dans la cité cette école est unique à Montpellier. La proximité des lieux où l'on apprend et des lieux où l'on vit doit permettre une ouverture nécessaire de l'école sur le quartier.

Une belle réalisation qui répond aux besoins des quartiers sud de Montpellier.

Les activités scolaires se dérouleront au contact des familles. Ici plus qu'ailleurs l'école sera protégée par tous. Une école neuve pour une cité neuve et pour un quartier en pleine expansion.

C. CASTELLA

Transports pédagogiques

La planification de ces transports dépend du service des conseillers d'orientation pédagogique dont s'occupe M. RUIZ que l'on peut joindre dans les services de l'Inspection Académique.

De nombreuses activités pédagogiques sportives ou culturelles sont organisées par les écoles tout au long de l'année.

Le transport des enfants est effectué grâce aux autobus mis à la disposition des écoles par la SMTU et le District Urbain de Montpellier.



Ce service de transport mis à la disposition des activités pédagogiques de l'école continuera à se développer. Son fonctionnement sera amélioré si tous les déplacements sont prévus à l'avance et planifiés par le service des conseillers pédagogiques.

Mme FOURTEAU
Conseillère Municipale.

M

E Enquête

Le jury du concours pour le palais des congrès a désigné sont lauréat.

La décision de réaliser le Palais des Congrès au bout de l'esplanade a été prise au début de l'année. Un appel de candidature est lancé dans la presse internationale spécialisée et soixante dix candidats envoient un dossier. La Commission de sélection des candidatures réunie le 3 avril 1984, retient seize équipes constituées autour de grands architectes nationaux et internationaux. Dans le même temps, le dossier de concours a un degré sur esquisse est élaboré. Voici en résumé, les principales contraintes dont devaient tenir compte les concurrents :

Dans une note d'intention, les souhaits de la Ville de Montpellier, maître d'ouvrage, étaient exprimés :

- créer à proximité immédiate du Centre Ville et des principaux équipements structurants, un ensemble de bâtiments destinés à accueillir des congrès et des spectacles, un restaurant, les locaux de l'Office de Tourisme, du District et des cellules banalisées de commerces ou d'expositions et les locaux de l'orchestre régional.

- «favoriser le fonctionnement urbain des quartiers concernés en recherchant à développer les échanges entre le centre ville et les quartiers situés en aval de l'esplanade, d'une part, en créant «La porte de la Ville» depuis la route de Nîmes.
- «Intégrer le projet dans le vaste mouvement de plan de circulation : implanter des équipements d'animation».
- Elle précisait, en outre, qu'il fallait :

- «conservé à la fois le Monument aux Morts, l'aménagement des murs et escaliers, et dans la mesure du possible la végétation.
- respecter la perspective de l'esplanade, (des contraintes de hauteur étaient imposées).
- privilégier les transports en commun et les réalisations piétonnes.
- réaliser une liaison publique animée entre la partie haute (Esplanade) et la partie basse (faubourg de Nîmes).

Le projet architectural du Palais des Congrès.

C'est au bout de l'esplanade, derrière le Monument aux Morts que se situera la Maison des Congrès, avec une salle principale de 800 places, un vaste espace d'exposition, un hall d'accueil, des moyens vidéo-audiovisuels, un système d'interprétation simultanée, trois salles de commission, salle de presse, de reproduction de documents. En outre, seront installés l'Office du Tourisme, un restaurant gastronomique, les locaux du District et des boutiques.

perspectives et une maquette, et répondre aux questions posées par l'acousticien et l'économiste de la construction qui avaient, avec la ville de Montpellier, constitué le dossier de consultation des concepteurs. Les esquisses étaient remises par les concurrents le 12 juin 1984. Le comité technique chargé du dépouillement des offres remettait son rapport un mois plus tard au jury qui désignait alors l'équipe lauréate. Par 18 voix sur 23, l'équipe des architectes VASCONI, GARCIA-DIAZ, BERARD et VALES était désignée par le jury pour réaliser l'ouvrage.

Patrick Geneste
Adjoint au Maire



Légende photo : M. VASCONI s'entretient sur les lieux du futur Palais des Congrès du projet avec MM. André VEZINHET, Premier Adjoint, Michel BELORGEOT et Ernest GRANIER Maires-Adjoint et M. FRECHE sur l'Esplanade dont le projet maintiendra intégralement la perspective.

Cergy-Pontoise. Sur place, il sera entouré de plusieurs architectes : M. GARCIA-DIAZ bien connu des Montpellierens (le Forum d'Antigone, aménagement du complexe, Hôtelier de la Balance à Avignon), ainsi que de M. BERARD de Montpellier et de M. VALES de Nîmes.

La scénographie sera conçue par Jacques TOURANE, un des meilleurs scénographes de France ; c'est à lui que l'on doit le Palais des Congrès et de la Musique de Lille ; le Palais des Congrès et de la Musique de Nice, ainsi que le Conservatoire National de Dijon.

L'acoustique sera déterminée par M. CREMER, un des plus grands acousticiens au niveau mondial. Il a réalisé entre autres, le Centre des Congrès de Berlin, le Palais de la Musique de Strasbourg, la Salle de Concert de Madrid, Multipurpose Hall de Milwaukee (USA), Philharmonie de Berlin...

Les bureaux d'études techniques sont la SERETE INGENIERIE qui a réalisé le Palais Omnisports de Paris-Bercy et le Nouvel Opéra de la Bastille. Elle sera assistée sur place par l'E.T.E.C. (Bureau d'étude Montpellierain) et par la S.C.E.E.T. SECOBA.

Toute cette équipe est d'une très grande valeur, elle a l'avantage de faire participer les meilleurs éléments locaux. Vous pourrez découvrir leur projet (maquette) à partir de la mi-septembre.

Le projet de l'équipe

Trois idées force

Compte tenu des contraintes imposées, l'équipe de concepteurs a mené ses études autour de trois idées force :

- Au contact direct du cœur de la ville, le Palais des Congrès doit constituer une œuvre puissante, à l'image et en harmonie avec celles qui enserrant le centre historique : le Peyrou à l'Ouest, la Citadelle et de l'Avenue Bonne-Nouvelle à l'Est.

- Le Palais des Congrès doit constituer une nouvelle assise à l'Esplanade et en assurer le prolongement, et maintenir la perspective dans l'axe de l'Esplanade.

- Il sera enfin le trait d'union entre les quartiers du Verdanson et des Abattoirs et de la Place de la Comédie.

Le projet

La prise en considération de ces idées-forces a conduit l'équipe à concevoir un projet s'organisant de la manière suivante :

- Une grande galerie donne accès aux principaux équipements du complexe. Conçue comme une véritable rue, elle sera le passage obligé qu'emprunteront les congressistes descendant des transports en commun rue de Sully ou venant de l'Esplanade et de la place du 11 novembre. Cette rue sera en outre le cheminement naturel entre les quartiers situés au Nord de l'Esplanade par de vastes emmarchements, elle distribue d'un côté, à l'Est, le Palais des Congrès proprement dit et l'Auditorium. De l'autre côté, elle longe les boutiques, les restaurants prévus au programme aménagés comme une succession de terrasses descendant en gradins vers la rue du Faubourg de Nîmes.

- Une série d'emmarchements et de gradins, situés derrière le Monument aux Morts, conduit aux terrasses supérieures accessibles qui constituent les toitures du Palais des Congrès et de l'Auditorium. Un théâtre de plein air, abrité

E Enquête

par la tour de scène termine la composition. Ces terrasses sont aménagées en espaces publics d'agrément couverts de jardins suspendus. Elles développent une succession de «chemins de ronde», à la manière des ouvrages fortifiés. Le fonctionnement interne de l'ensemble répond aux contraintes imposées par le programme.

Le Palais des Congrès

Accessible depuis l'axe piétonnier central, le hall d'accueil, commande l'accès aux salles de commission et aux zones d'exposition. Les parkings du Palais des Congrès se développent sur 4 niveaux ; on y accède par l'allée de la Citadelle et par un tunnel passant sous la rue de Sully pour les utilisateurs provenant de la place du 11 Novembre.

La sortie de ces parkings se fait sous la rue de Sully et débouche dans l'allée de la Citadelle. Une grande façade de soutènement épouse la courbe de la rue de Sully. Il faut souligner que l'emplacement du parking pour voitures officielles a été décalé pour permettre le maintien intégral de la rangée de platanes longeant le boulevard de Bonne-Nouvelle.

L'Auditorium

La rue centrale franchit la rue de Sully et donne sur le grand hall de l'Auditorium, la salle de répétitions et les principaux équipements d'accompagnement. A l'Ouest de la galerie, les locaux de l'orchestre régional se développent sur deux niveaux. Les Foyers des musiciens assurent la liaison avec la scène et

la fosse d'orchestre. Les locaux d'accueil des spectacles, les loges et l'administration sont disposés le long de l'allée de la Citadelle. La grande salle se prolonge au Nord par le dispositif scénique et ses dépendances ; atelier de décors de plein-pied avec les rues, réserves directement desservies par camions etc... Cet ensemble forme l'éperon de ce grand équipement sur la Place du 11 Novembre et constitue «la porte» sur le faubourg de Nîmes. Le principe adopté pour l'aménagement des deux parcs de stationnement et leurs accès permet leur fonctionnement autonome.

La conception de l'ensemble, et en particulier de la salle des Congrès et de l'Auditorium, donne une part prépondérante à l'architecture scénographique et à l'acoustique. Les salles ont en effet été imaginées

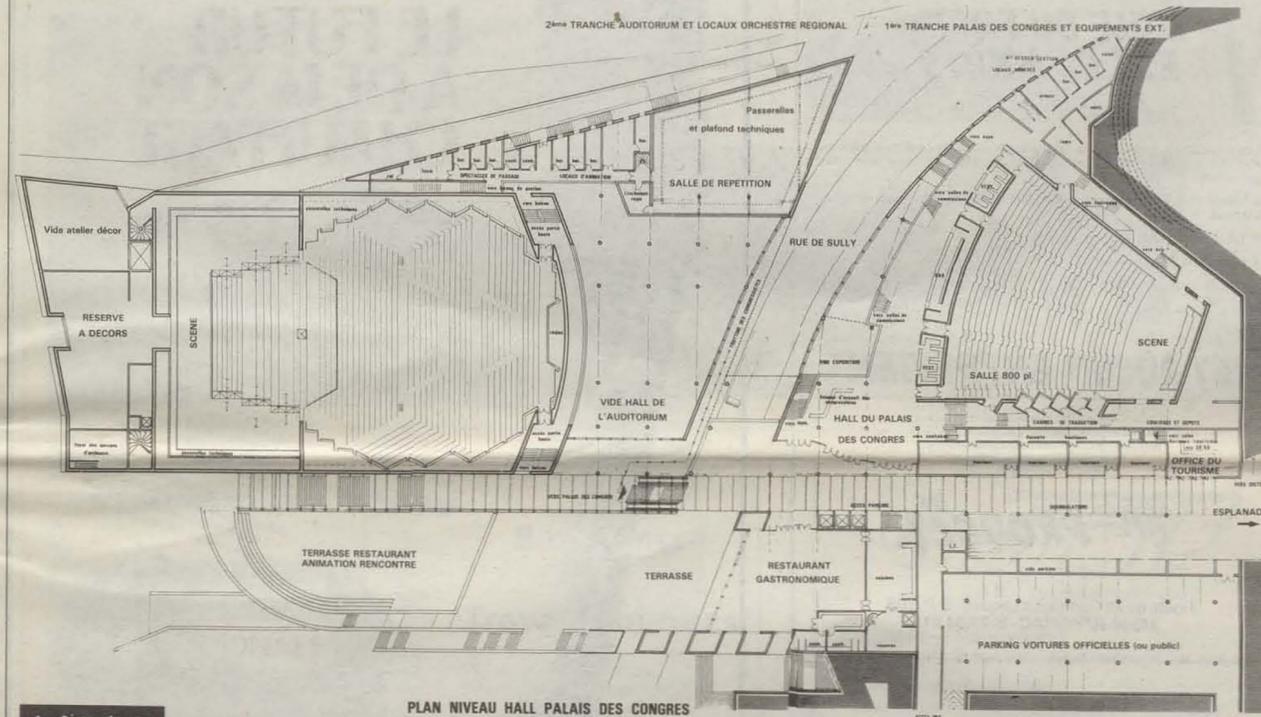
en intégrant l'ensemble des critères scénographiques et acoustiques permettant d'atteindre les plus hautes performances. Les critères pris en compte concernant tant la forme des salles, le profil des accès et des circulations intérieures, que l'implantation et le choix des fauteuils, le positionnement des régies techniques etc...

Une grande partie du travail a donc été consacrée à la conception de la grande salle qui est constituée de gradins dits en «vigne» qui permettent à chaque spectateur d'être exposé à des ondes sonores très riches et qui créent les réflexions nécessaires tant pour les spectateurs que pour les exécutants. Le volume de la salle, sa forme et sa décoration ont donc été étudiés dans le détail. Les études ont montré qu'il est possible, dans cette salle, moyennant un minimum de variations, d'assurer d'excellentes conditions pour les concerts, pour le

théâtre et pour le ballet et même pour les conférences en utilisant un système électro-acoustique. Pour les autres salles, dans chaque cas, la forme, l'isolation et la décoration intérieures ont été étudiées pour assurer des conditions acoustiques appropriées. Bien entendu, l'ensemble du bâtiment a été protégé contre les bruits et les vibrations de l'environnement et des équipements internes.

Très brièvement résumées, les principales caractéristiques du projet du Palais des Congrès de Montpellier, doivent maintenant faire l'objet d'études approfondies, tant au niveau des détails dans la conception architecturale, qu'au niveau des performances techniques.

Ces études dureront environ un an. Le démarrage des travaux est prévu fin 1983, ils dureront deux ans.



Le 2ème plan se trouve en page 1

SOLEG

Société Languedocienne d'Entreprise générale
Entreprise de bâtiment et de travaux publics
S.N.C. au capital de 2 750 000 Francs
Siège Social : 1, rue Cité Benoît
34 000 Montpellier
Tél. : (67) 64.49.24

sanofi CENTRE RECHERCHES CLIN-MIDY DE MONTPELLIER

JAVEL SA
groupe CLEMESSY
Equipements Electriques
29, rue Marcel de Serres
34000 Montpellier
☎ (67) 63.04.23

alain arty
postformage lamifié
agencement
z.i. route de Lodève
Juvignac - 34990 Montpellier
☎ (67) 75.11.35

servigel
restauration
collectivités
demi gros
marché gare n° 15
Z.I. - boîte postale 1085
34000 Montpellier
☎ (67) 92.29.31

ab2i Méditerranée
BATIMENTS TOUT CORPS D'ÉTAT
INFRASTRUCTURES
ÉNERGIE — O.P.C.
Béziers — 13, rue Diderot — 34500
☎ (67) 49.13.66
Aix-en-Provence — Le Mansard
Av. du 8-Mai — 13090 — ☎ (42) 59.04.15

EGH COMPAN
• Arrosage espaces verts - Publics et Privés
• Tennis - terrains de sports
• Forage Pompage
• Installations Industrielles et Agricoles
Siège Social : Route de Carnon - 34970 Lattes - Tél. 65.66.74
Agence Nîmes : Tél. : 84.07.10

AGORA D'ANTIGONE: L'ARCHI-PERFECTION

2P à partir de 350.000 F
PRETS PAP
en cours d'attribution

copra BUREAU DE VENTE: SUR PLACE ET ANGLE RUE BAUDIN-COMEDIE TEL. 58.52.58
LA REFERENCE

J'AIME

SUPER M

Avenue de Lodève à MONTPELLIER-CELENEUVE

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 22 h.

**ISOLE DU FROID
ET DES BRUITS**

Les menuiseries DIMAT sont fabriquées à partir de profilés rigides en PVC-NP, extrudés en compounds BENVICS qui leur confèrent les avantages suivants :

- Insensibilité aux intempéries, humidité, gel et agents atmosphériques corrosifs.
- Très bonne résistance au vieillissement.
- Coloration dans la masse.
- Haute résistance aux chocs.
- Excellent comportement au feu.

ET AUCUN ENTRETIEN.

S'adaptant aux travaux neufs et rénovations
7 ans d'expérience sous Licence SOLVAY
plus de 8 000 vantaux posés après contrôle
de classement sur banc d'essai
Réalisation et mise en œuvre

E'S PROUGET

Route de St-Georges d'Orques - B.P. 106
34990 JUVIGNAC - ☎ 75.34.51

escassut

VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. 167166.00.00

RENAULT

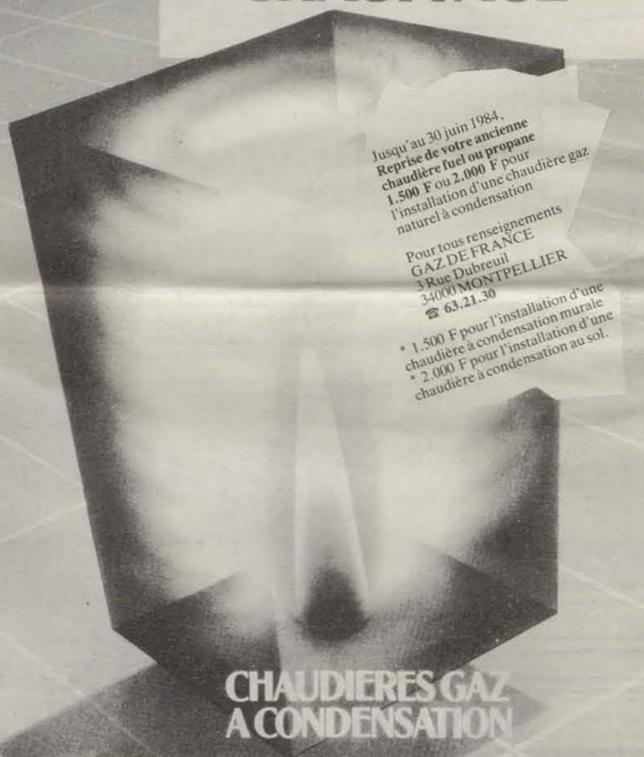


Succursale de Montpellier

- Zone Industrielle - ☎ 42.00.75
- Place du 8 Mai 1945 - ☎ 27.91.21

Une gamme complète
de véhicules neufs
200 véhicules d'occasion toutes marques
Un produit... des services... des hommes...

**LE FUTUR
A DEJA SON
CHAUFFAGE**



**CHAUDIÈRES GAZ
A CONDENSATION**

Jusqu'au 30 juin 1984.
Reprise de votre ancienne
chaudière fuel ou propane
1.500 F ou 2.000 F pour
l'installation d'une chaudière gaz
naturel à condensation

Pour tous renseignements
GAZ DE FRANCE
3 Rue Dubreuil
34000 MONTPELLIER
☎ 63.21.30

• 1.500 F pour l'installation d'une
chaudière à condensation murale
• 2.000 F pour l'installation d'une
chaudière à condensation au sol.



**Société Générale
Méditerranéenne
de Construction**

S.A. au capital 4.500.000 F

Travaux de bâtiment
publics et privés

Scolaires - Universitaires
Hospitaliers

Agence de Montpellier
705, rue de Saint-Hilaire
34000 Montpellier
☎ (67) 64.35.35

Télex : GIROULOU480623



MIDI - MÉDITERRANÉE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.000.000 F

DIRECTION MIDI-LANGUEDOC

Z.I. de la Lauze
34430 - SAINT-JEAN-DE-VEDAS

☎ (67) 42.56.99 Télex : 480 260

Travaux publics
Routes et aéroports
Voiries - réseaux divers
Enrobés
Revêtements spéciaux

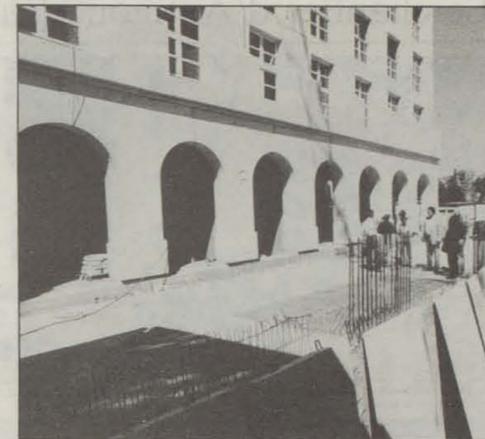
Travaux privés
Lotissements
Sols industriels
Aires de jeux
Tennis clés en main

M Montpellier au quotidien

Durant l'été Montpellier continue à s'équiper.

Durant l'été, les chantiers d'équipement de la Ville de Montpellier continuent. Le Député-Maire a eu l'occasion de faire plusieurs visites de chantiers en compagnie d'Adjoints, de Conseillers Municipaux de l'Equipe et des fonctionnaires responsables des Services Techniques.

On trouvera, ci-dessous, une illustration de quelques uns des chantiers en cours récemment visités par M. FRECHE, Député-Maire, en compagnie de M. LARBIU, Maire-Adjoint, chargé des Espaces Verts et du Cadre de Vie, de M. PERALDI, Président de la Commission des Finances, M. GRANIER, Maire-Adjoint chargé de la Voiries, de l'Eclairage, de l'Eau et de l'Assainissement, de M. Yvan VELAY, chargé de la Circulation et du Nettoyement et enfin de M. CALVO, chargé des Relations avec les P.M.E. et les P.M.I. :



Le couvent Don Bosco, à côté de l'Eglise d'Antigone.



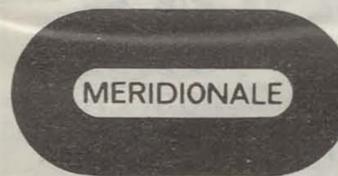
Le chantier d'Antigone se développe sans cesse

Une vue peu connue : la future église du quartier d'Antigone (intérieur) dans le cadre du Centre Culturel Don Bosco.



Le Forum d'Antigone se construit, au fond la place du Nombre d'Or.

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE



**Bâtiments
et
Travaux publics**

Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : 64.44.40

miroiterie

Coulon

45 av. G. Clémenceau

Montpellier

☎ 92.62.59

Raynal

10, rue Bourelly

sade



Compagnie Générale
de Travaux d'Hydraulique

★ l'eau...
c'est la vie !

Agences locales de la Succursale :

- NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
- ORANGE : Tél. : (90) 34.56.44
- TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
- NICE : Tél. : (93) 71.37.25
- MONTPELLIER : Tél. : (67) 72.31.31

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Battages de palplanches
- Fondations et Fonçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

Succursale de Marseille :
251 boulevard Mireille-Lauze
13 362 MARSEILLE Cedex 10
Tél. : 16 (91) 79.91.51

ENTREPRISE

SARIVIERE

S.A.

- Horticulteur
- Fleuriste
- Paysagiste

Pépinières

Allée paysagée à MAURIN
18, rue de la Bandido, 18
MONTPELLIER

Tél. : 92.15.01



S.A.R.L. au capital de 485 000 F

Bâtiment - Rénovation

maçonnerie, B.A., s/s œuvre, ravalement, couverture

Techniques nouvelles

isolation par l'extérieur, découpe béton, carottage

Travaux publics

murs, voirie, réseaux, piscine, aires stabilisées

Transport - Location

transport de matériaux, location de matériels.

Bureau : ☎ 75.60.76 Entrepôt : ☎ 72.48.86
Z.A. La Garrigue 34170 Castelnaud-Lez

A. CREGUT

TRAVAUX ROUTIERS - V.R.D.

1740, av. du Maréchal Juin
30014 Nîmes Cedex B.P. 1080
☎ (66) 84.99.98

Chemin de Malpas
34000 Montpellier
☎ (67) 65.96.68

**S.A. BERTHOULY
TRAVAUX PUBLICS**

Terrassements / Voirie / Réseaux divers

Chemin des Morestelles
Route de Palavas

34970 LATTES
Tél. : (67) 68.44.50

Siège social :
07350 - CRUAS

Centre administratif et industriel :

Avenue de Gournier - B.P. 220
26205 Montélimar Cedex
Tél. : (75) 51.85.85

M Montpellier au quotidien

Durant l'été Montpellier continue à s'équiper.

Le chantier d'Antigone (suite).

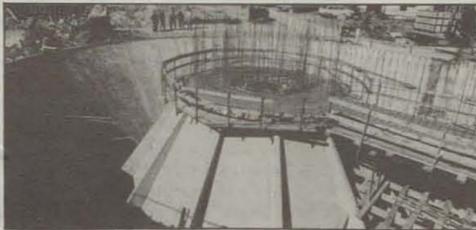


La Maison des Syndicats continue à Antigone et sera livrée comme prévu au printemps 1985. On reconnaît au fond à gauche la Direction Départementale de la Main d'Oeuvre et du Travail.



Vue d'ensemble d'un point peu connu d'Antigone, l'Eglise Don Bosco, le Couvent Don Bosco et la Maison des Syndicats.

La station de filtration des argiles des eaux du Lez à Montmaur.



La station construite par la Compagnie Générale des Eaux pour le compte de la Ville de Montpellier avance suivant le calendrier prévu, sous la surveillance de M. GRANIER, Maire-Adjoint. Elle sera livrée début 1985.

Infosud

La rentrée sous le signe de l'informatique

Pas question de traîner les pieds ! la rentrée sera tonique grâce à INFOSUD. Ce salon de 4 jours qui se déroulera du 11 au 14 Septembre au Parc des Expositions de Fréjorgues offrira à une vaste gamme de professionnels l'occasion rêvée de reprendre le collier dans d'excellentes conditions. INFOSUD, en effet, est une exposition consacrée à l'informatique et à la

communicative, 80 exposants y seront prêts à répondre aux questions des visiteurs et notamment à celles que se posent ces décideurs que sont les Agriculteurs, les artisans, les commerçants, les membres des professions libérales, les enseignants, etc...

A l'heure où l'ordinateur insère son clavier dans le quotidien, où la communication s'identifie par le biais des multi-média, ces quatre jours d'information apparaissent, de toute évidence comme le temps fort de la rentrée et confortent Montpellier dans sa position de métropole de l'informatique.

M Montpellier au quotidien

Durant l'été Montpellier continue à s'équiper.

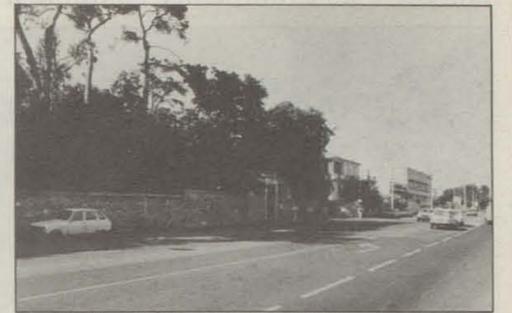
L'école des Beaux-Arts se réunifie route de Nîmes et avenue Saint-Lazare.

Les locaux de l'ancienne école des Beaux Arts étaient exigus. Il y a déjà deux ans, le second cycle s'était installé avenue Saint-Lazare dans des locaux loués à l'Enclous Saint François. La Ville de Montpellier vient d'acheter la propriété LETELLIER, au coin de la Route de Nîmes et de la rue du Marché aux Bestiaux, c'est là que le Premier Cycle ouvrira à la rentrée 1984, réunifiant l'Ecole à 300

mètres du bout de l'Esplanade. Les étudiants pourront bénéficier du parking Mairie tout proche, celui du Garage Municipal, ainsi que du Parking municipal gratuit du Verdanson (aux anciens Abattoirs)



La façade de la nouvelle Ecole à l'intérieur du parc.



Le long de la Route de Nîmes, l'immeuble et le parc Letellier où ouvrira le premier cycle de l'Ecole des Beaux Arts fin Septembre 1984.



Le parc de la nouvelle Ecole est un parc classé avec un microclimat.

COOP c'est aussi les **VENTES** par **CATALOGUES**
Pour l'équipement de la Maison, les Loisirs et le Bien-être

CATALOGUE COOP
Printemps-Eté 84
556 pages - 12 000 articles

Pas de frais de port - Livraison gratuite
A DOMICILE pour l'Équipement lourd
(Signalé dans le catalogue) et au Magasin
pour le reste Paiement à la livraison.

CATALOGUE 30 F
remboursé
au 1^{er} achat s/catalogue

Cdes soit au magasin COOP
soit par téléphone (67) 65.84.45

CATALOGUE
EPARGNE 84
Près de 1 000 coils

Une autre manière d'acheter
pour rendre la vie plus facile

Paiement échelonné
Épargne rémunérée les prix tiennent
compte de l'intérêt des sommes versées
au taux de 12,5 % l'an.

CHOIX entre 2 Périodes
de livraison

Renseignez-vous au magasin COOP

SOCAF

Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics

Siège social :

30, Plan du Château d'O
Maurin 34970 Lattes

Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34

ACCESSION A LA PROPRIETE
PRETS PAP - APL

« VAL de CROZE » « Les OLIVIERS »
Route de Lavèrune Rue des Bouissettes
Petit collectif résidentiel Maisons individuelles
(2 - 3 étages)



OFFICE PUBLIC
D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION
DE MONTPELLIER

30, avenue de Lodève - 34000 MONTPELLIER
☎ (67) 92.18.63 (lignes groupées)

Situation exceptionnelle
Renseignements et Vente

safér
LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tel. (67) 55.01.11
Adresse Postale :
Boite Postale 1.205
34010 MONTPELLIER CEDEX

COSTE
PEINTURES
papiers peints, peintures
revêtements, moquettes
RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER
☎ 65.69.65

ENTREPRISE

PASCAL

Entreprise Générale Bâtiment
Travaux Publics - Génie Civil
Usine Préfabrication
Z.I. - Vendargues - 34740
☎ 70.37.51

agence de
MONTPELLIER

Bank Populaire du Midi

La banque de ma vie

A Montpellier et Castelnau-le-Lez

7 agences à Votre Service

L'IMMOBILIER EN P.A.P.

RESIDENCE
LA PIERRE ROUGE
LIVRAISON AUTOMNE 84

Le Mas du Vigan
LIVRAISON FIN DE L'ÉTÉ

L'agora
LIVRAISON IMMEDIATE

Residence
de la Frontalière
LIVRAISON IMMEDIATE

Les Villages
de Béziers
LIVRAISON IMMEDIATE

PRET CONVENTIONNE
LOCATION VENTE

LE PARC SMAIL
LIVRAISON IMMEDIATE

LA MAISON DU GSCIC
L'IMMOBILIER CONÇU COMME UN SERVICE

72.00.00.



GARE LAITIÈRE marques
CANDIA - CONCORDE - LACTEL

*6, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

CONFORAMA

Le pays où la vie est moins chère.

MEUBLES - TELE - MENAGER - HI-FI - LUMINAIRES

AIGUES-VIVES

RN 113

AUTOROUTE A 9
(Sortie GALLARGUES)
OUVERT LE DIMANCHE
après-midi

Téléphone
(66) 88.02.80

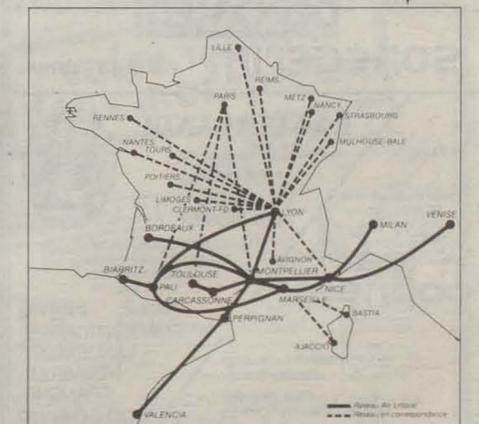
P PARKING
GRATUIT ASSURÉ

AFC Argen Fran
Construction

CONSTRUCTION
RENOVATION
AMENAGEMENT
TOUS ENDUITS DE FAÇADES

Siège social :
413, rue Saint-Hilaire
34000 Montpellier
Tél. : (67) 64.69.60

AIR LITTORAL



Aéroport de Montpellier-Fréjorgues, 34130 Mauguio France
Service réservations : tél. (67) 65.49.49
Services administratifs : tél. (67) 64.72.72 Telex : Airlit 490601 F

Durant l'été Montpellier continue à s'équiper.



Le Stade Richter

45.000 places, sera prêt pour le millénaire. Les travaux d'aménagement du Stade Richter continuent normalement. Le rond-point qui sera l'entrée de Montpellier, route de Carnon, sera aménagé avant la

fin de l'été. L'octroi a été placé au centre du Giratoire, ombragé ultérieurement d'un pin florentin pour servir d'entrée à Montpellier, côté Carnon, la Grande Motte et la Mer. Il pourra servir ultérieurement, avec une passerelle et le parking attenant de Richter à un point d'accueil du Bureau Municipal du

Tourisme.

Le Stade Richter est en cours d'aménagement pour permettre à la fois des manifestations sportives : jumping, moto-cross, concours hippiques, etc... et des concerts de rock, jazz, reggae ainsi que divers autres spectacles culturels. La sécurité est aménagée pour permettre 45.000 spectateurs. On voit sur la photo les marches nouvellement faites pour l'équipement du stade.

Aménagement en cours comme le montre cette photo. On voit très bien le lit du Lez, au fond, que de petites digues aménageront en bassin d'ornement. De part et d'autre, les deux promenades piétonnes ombragées d'arbres, plus haut la piste cyclable qui ira ultérieurement de Richter à Palavas. Au fond le pont Juvénal, reconstruit il y a quatre ans pour éviter les débordements de la rivière. Du stade Richter au Pont de Montaubérou on passe l'avenue Mendès-France, qui conduit à l'Aéroport de Fréjorgues. La rivière sera aménagée en site urbain. Sur la rive droite, entre les ponts de Montaubérou et Juvénal, viendra se terminer le parc final d'Antigone, de 9 hectares, avec ses guinguettes, la mini-capitainerie où évoluera le Club d'Aviron de Montpellier et le M.U.C Canoe-Kayac sur les bassins créés. De l'autre côté, près de l'École du Lez, à l'entrée de la Ville, côté Aéroport, le futur site de l'Etablissement Public Régional donnera à Antigone la conclusion digne de ce quartier, et à la Ville, la porte qu'elle mérite à l'orée de la zone d'activité du Millénaire.

Aménagement du lit du Lez du Pont de Montaubérou au Stade Richter.

L'aménagement du Carrefour de Richter et du Stade Richter est un élément de la restructuration des quartiers Est de la Ville, entre la place de la Comédie et la mer, nouveau Far-east de Montpellier. Ces aménagements se branchent tout naturellement sur celui du Lez par Ricardo BOFFILL dans le cadre du projet d'Antigone.



Cette photo présente les loges intérieures des artistes et plus particulièrement la salle à manger des artistes, permettant de servir plus de 120 repas.

Durant l'été Montpellier continue à s'équiper.

La liaison quartiers Est - Quartiers Nord sans passer par la Comédie.

Les travaux du Lez permettent également de désenclaver la Ville à l'Est. Actuellement les habitants de Palavas, Lattes, Pérols et des Quartiers Saint Martin, Aiguerelle, la Rauze, ont coutume de passer par la Comédie pour joindre les quartiers Nord avec les hôpitaux et les Universités de Lettres et de Sciences.

Place du Marché aux Fleurs

Les travaux à l'Est, au Nord et à l'Ouest de la Ville ne font pas oublier l'Écusson et le Clapas cher au cœur de tous les Montpelliérains. L'aménagement systématique des places du Coeur de Ville se poursuit, après la place Edouard Adam, après la place devant la Chambre de Commerce, après la place Saint Côme, après la Place de la Chapelle Neuve, après la place Jean Jaurès, c'est le tour, cet été, de la Place du Marché aux Fleurs, entre Préfecture et P.T.T. (anciennement Aristide Briand) dotée d'un parking souterrain. Dès la fin des travaux, un nouveau marché aux Fleurs s'y mettra en place. Le centre de la Place sera occupé par une fontaine.

Les travaux se continueront dans les années à venir par les places du Plan de l'Université, de la Canourgue et autour de l'Eglise Sainte Anne.

Avant la fin de l'année il n'en auront plus besoin grâce à la nouvelle route en construction qui, de l'usine U.I.E. au bout du Chemin de Moularès, passera le long du Lez sous le Pont Juvénal et débouchera au Lycée Mermoz d'où l'on peut gagner la route de Nîmes et les quais du Verdanson, actuellement en travaux, qui seront terminés fin Janvier 1985.

Il suffira, après la traversée de l'autoroute, en venant de Palavas, de tourner à droite par le Chemin de Moularès et de suivre tout droit jusqu'au Lycée Mermoz, puis la Route de Nîmes, puis les quais du Verdanson, puis le Boulevard Bouisson Bertrand.



Aménagement provisoire d'un terrain de boules, Place de la Canourgue

En attendant l'aménagement définitif de la Place de la Canourgue, qui commencera en 1985, après la fin des travaux de la Place du Marché aux Fleurs et pour lequel une réunion de concertation sera organisée avec les riverains à l'automne, un terrain de boules a été aménagé pour nos amis du quartier.

Vos objets encombrants

Afin de vous débarrasser de vos objets encombrants nous vous rappelons qu'il est possible de prendre rendez-vous avec la S.P.N. au 92.64.60, un camion se chargera de l'enlèvement. Ce service est gratuit.

Le journal de l'âge d'or est sorti

Ce journal s'adresse à toutes personnes de la ville qui ont plus de 60 ans : articles, compte-rendu de voyage, dossier et un programme quotidien d'animation : conférences-débats, visites, voyages... Ce programme débute le 12 Septembre par un GRAND BAL à la salle des rencontres animé par J.P. FOUCAULT.

Vous le trouverez à votre disposition gratuitement dans vos clubs et foyers, dans les maisons pour tous et à la Mairie, (Service Relations Publiques - Animation Age d'Or - 4ème étage).

Unique représentation de drame lyrique

Salle Victoire Jeudi 20 Septembre à 21 H.

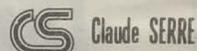
Deux drames lyriques, S. YOSHIDA et A. FOURCHOLLE, un spectacle de l'atelier lyrique expérimental coproduit avec AVIGNON, CANNES, NICE, MONTPELLIER, ROMAN et FRANCE-CULTURE. Les Solistes de l'Orchestre de Cannes sous la Direction de KIEFFER. Renseignements à D.D.M. 34 : 92.26.31.

Bâtiment - Génie Civil - Bats Industriels - Réhabilitation
Isolation par l'extérieur



BEC CONSTRUCTION

Route Nationale 113 - Boîte Postale n° 7 - 34920 LE CRES - ☎ (67) 70.13.35



ELECTRICITE GENERALE
Isolation thermique
Chauffage électrique intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé

16, rue du Faubourg
Figueroles
34 000 MONTPELLIER
Tél. : 92.14.96

LE HAMEAU
DES CHENES
9, rue du Trident
34 920 LE CRES
Tél. : 70.42.78

Ets VIEUX

Quincaillerie de bâtiment
• Outils manuel - Facom, Peugeot
• Outillage et matériel électrique - Peugeot
• Soudage électrique - Axal
• Peinture - Drogue - Ménage
TOUT POUR LE JARDIN
A votre service, techniciens-conseils
Service après-vente et garantie assurés
**FURNISSEUR DU SERVICE
ENTRETIEN DE L'INDUSTRIE,
L'ADMINISTRATION ET LES
COLLECTIVITES**
46, avenue Pont Juvénal - Montpellier
Tél. : (67) 65.79.82
Fournit aussi les particuliers

* menuiserie * isolation
* carrelage * gros-œuvre
**matériaux service
du littoral**

158, rue du Moulin de l'Évêque
34000 MONTPELLIER - ☎ (67) 65.75.50

Beau et en PAP

VOTRE 4P. DUPLEX ET LOGGIA
POUR 2334 F par mois (APL déduite)

Avec 10 000 F d'apport personnel
T4 duplex, 2ème étage : 81,05 m²
+ loggia, cave et parking en sous-sol : 465 000 F (val. Janv.84)
Couple avec 2 enfants
Vos revenus imposables en 1982 : 58 000 F
Vous gagnez 7700 F par mois
Vous pouvez bénéficier d'un prêt PAP de 85% : 395 250 F et d'un prêt 1% sur 15 ans de 44 050 F
Vos remboursements mensuels la première année seront de : 3231 F pour le PAP + 260 F pour le 1% = 3491 F - l'APL de 1157 F = 2334 F



LE PUECH D'ARGENT

TÉMOIN DÉCORÉ : Av. de Vanières/Rocade ouest sud
Tous les jours : 14 h/19 h sauf vendredi et samedi
Dimanche : 10 h/12 h et 14 h/19 h
TEL : (67)42-60-85



ENTREPRISE GENERALE
D'ELECTRICITE
BAT. INDUSTRIE. VRD

GUEBINIAN

Les Cévennes - Bât. N
avenue Louis Ravas
34000 MONTPELLIER

☎ 41.20.20

voilà votre maison
dans montpellier

PRETS P.A.P.

MAISONS 3 - 4 ET 5 PIECES
AVEC GARAGE ET JARDIN

le hameau de Pinville
quartier de la porphyrie
rue du corré de nîmes
face I.B.M.
Tél. (67) 64.12.79

le mas de bellevue
rue du corré de nîmes
la palade
Tél. (67) 45.22.02

le hameau de l'Écluse
quartier de la traize
Tél. (67) 66.38.44

le hameau des GREZES
27 maisons individuelles
dans un quartier très calme
Tél. (67) 66.38.44

visitez dès aujourd'hui nos maisons et appartements décorés
Tél (67) 66.38.44



ETUDE - CREATION
ENTRETIEN
S.P.J.
Piscines - Parcs - Jardins

Mas de Sueilles
34270 CAZEVIELLE
TEL (67) 84.00.94

Ent. Bedos et Fils
Plomberie - Sanitaire
Chauffage

Vente Pièces Détachées
Plomberie - Sanitaire
27, rue de Verdun
☎ 58.43.67
MONTPELLIER

M Montpellier au quotidien

Durant l'été Montpellier continue à s'équiper.

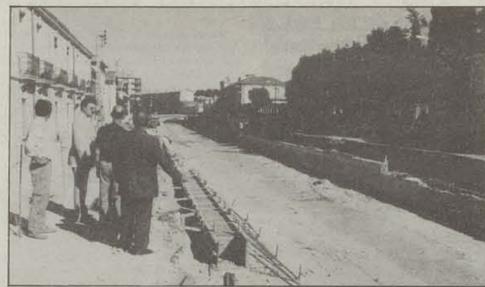
L'aménagement du Verdanson

Les travaux d'aménagement du Verdanson ont commencé et ils se termineront fin Janvier 1985. Ils permettront la liaison entre la route de Nîmes et la Place Albert 1er, en sens unique. Des places de stationnement seront maintenues pour les riverains, grâce au parking du Verdanson, aménagé dans les anciens Abattoirs qui fermeront le 31 décembre 1984 ; d'une contenance

de 300 places. C'est plus de 150 places supplémentaires de parking qui seront disponibles dans ce quartier.

A la fin des travaux, le sens de circulation des boulevards entre la route de Nîmes et la Place Albert 1er sera inversé et servira pour la sortie de la Ville, en provenance de la rue desservant l'hôpital Saint Charles dont le sens de circulation sera aussi inversé. Seule la voie de bus venant du Lycée Joffre continuera le parcours actuel à contre sens de la circulation des voitures, à compter de début février 1985,

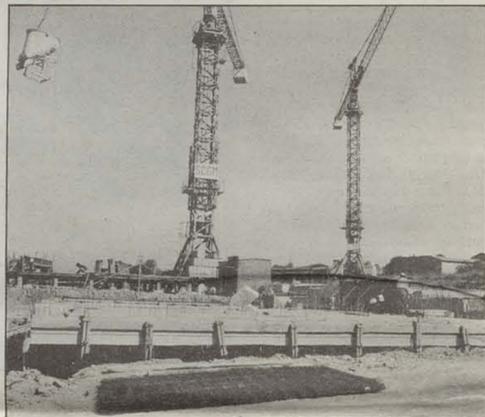
ceci dans le cadre de la politique des transports en commun du Nord de la Ville à chaque déplacement. Une voie de bus sera également aménagée dans le Boulevard Bouisson Bertrand, mis à sens unique de la Place Albert 1er vers l'Ecole Normale. L'aménagement du Verdanson a été également conçu sur le plan paysager pour améliorer la qualité esthétique de ce quartier, en concertation avec la population du quartier.



Le chantier de Val de Croze

615 logements à terme, dans le cadre de la politique sociale du logement de la Ville avance rapidement.

Après le quartier Paul Valéry, vous avez ici le chantier du Val de Croze mené par l'Office Public d'Aménagement et de Construction (O.P.A.C.) sous la présidence de M. Jean POCINELLI, Conseiller Municipal de la Ville.



Au cours de la visite du chantier du Verdanson, M. FRECHE s'entretient du projet avec les habitués du Club du 3ème Age Albert 1er.

M Montpellier au quotidien

Foire aux associations 16 septembre Jardins du Pérou.

C'est maintenant une tradition inscrite dans le calendrier des fêtes de notre ville : le Dimanche 16 Septembre, de tiendra la 4ème FOIRE AUX ASSOCIATIONS, si colorée, enthousiaste et généreuse.

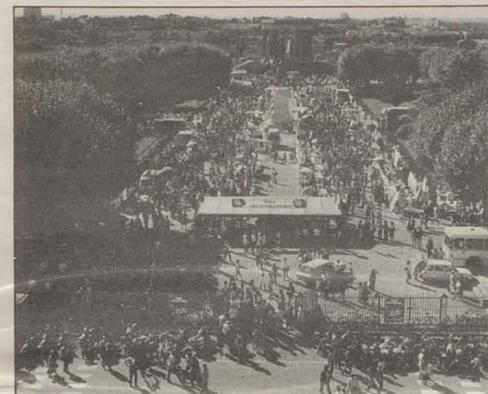
420 associations représentant tous les domaines de la vie culturelle sportive, sociale, associations de loisirs, d'entraide ou simplement d'information et de conseil, seront présentes pour accueillir les trente ou quarante mille visiteurs qui viennent chaque année.

Lieu de contact et d'échange, on y découvre la vitalité, l'esprit d'invention et d'initiative de la vie associative montpellieraine par laquelle les habitants expriment leurs goûts ou leurs convictions et

participent à la gestion de leur vie quotidienne dans la ville.

Un chapiteau abritera une animation audio-visuelle non-stop : vidéo, films et diaporamas, tandis que sur le podium shows et démonstrations assurées par les associations, réjouiront les yeux et les oreilles des spectateurs confortablement assis sur les gradins.

Au stand Mairie, une abondante documentation sera à la disposition du public et particulièrement le nouvel ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS, comportant plus de 1000 associations de notre ville classée par rubriques, représentant la diversité du monde associatif dans toute sa richesse.



Forum international du film sportif

Montpellier à l'heure de l'exploit.

L'exploit va être en vedette du 27 au 30 septembre lors du Forum International du Film Sportif, organisé par la Ville de Montpellier et la Guilde Européenne du Raid. L'exploit sera représenté par 40 films en compétition. A cette occasion la salle Rabelais, entièrement rénovée sera inaugurée. Ce sera le rendez-vous de la performance, de la confrontation avec des risques inhabituels, du défi des lois de la nature. Pour tous ces films, la richesse d'invention des réalisateurs a permis, au-delà d'images spectaculaires de saisir le geste sportif dans sa force, son élégance, souvent dans sa souffrance, mais toujours dans sa beauté.

Une sélection passionnante.

Des films sportifs inoubliables en provenance du monde entier des films de fiction, des courts métrages percutants, des vidéos sur les jeux olympiques, et un trophée du film publicitaire sportif formeront cette sélection.

3 médailles seront décernées (or, argent et bronze) aux meilleurs réalisateurs. Au total c'est donc 13 heures de projection longs métrages et courts métrages, qui seront proposées aux Montpelliérains, parmi eux citons :

«Sports» de Jean-Luc Breinsteint (FRANCE), des images impressionnantes tournées dans le monde entier sur 6 disciplines : motonautisme de Formule 1, Windsurfing, polo, ski, football américain, surf - long métrage 90 mn.

«Nadia» (U.S.A.) d'Alan Cooke, l'histoire de Nadia COMANECI, médaillée d'or des Jeux Olympiques à 13 ans, long métrage 90 mn.

«Les contours de la Solitude» de Jacques Ertaud (FRANCE) le décathlon et l'héathlon, texte d'Antoine Blondin, 25 mn.

«Opéra Vertical» de J.-P. Janssen (FRANCE) l'escalade extrême, 26 mn.

«Aussie Assault» de G. Holt (AUSTRALIE) l'extraordinaire victoire des australiens dans le Transat et l'arrivée à New Port. Des images de mer fabuleuses, 80 mn.

«Hobbie's Heroes» (U.S.A.) de Steven Montgomery. Les joueurs de compétitions. Souffrance et joie du tremplin, 29 mn.

CALENDRIER DU FORUM DU FILM SPORTIF

Judi 27 : 15 h à 18 h - Projection dont une heure de films publicitaires.

20 h à 22 h - Ouverture officielle du forum.

Vendredi 28 : Projections : 10 h 30 à 12 h 15 h à 18 h - 21 h à 23 h

Samedi 29 : Projections : 11 h à 12 h 30 15 h à 17 h - à partir de 22 h projection en plein air sur l'esplanade.

Dimanche 30 : 11 h à 12 h : Remise des prix et projections des films primés.

AUTOUR DU FORUM

Le forum consiste non seulement dans la projection de films mais plusieurs manifestations l'accompagneront.

Colloque international de la Médecine du Sport

Ce colloque concerne 12 000 médecins spécialisés du monde

entier. Il a été réalisé à l'initiative du Docteur BENEZIS, adjoint au Maire de Montpellier.

La fête du sport 29 - 30 septembre.

La cinquième fête sportive d'automne sur l'Esplanade. Cette journée permet d'informer, de montrer mais surtout de faire participer les montpelliérains à plusieurs activités sportives sur une place de plus de 4 hectares.

Démonstration compétition 27-28 Septembre

Démonstration de Tambourin et de décathlon. Cette dernière est due à l'initiative de Thierry ROUDIL recordman de FRANCE de décathlon en 1 heure qui est le délégué régional de la F.N.S.U.

L'affiche Moretti

Le Peintre Raymond Moretti qui a spécialement créé une affiche à l'occasion du forum, fera don de l'original à la ville, il sera déposé au musée Fabre.



S.E.R.M. WE BM
société d'équipement de la région montpelliéraine
B.P. 9033 - 34 041 MONTPELLIER CEDEX
Tél. (67) 65 79 90

Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région

Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

USINES LOTISSEMENTS • BUREAUX
Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

METALLERIE : Portails - portillons
CLOTURES : (Métalliques, bois, béton)
Villas - Usines - Tennis - Stades
haute Sécurité Brise vent

MERIDIONALE DES CLOTURES

MC (67) 84.25.68

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

DEMEMAGEMENTS REGIONAL NATIONAL INTERNATIONAL

TAILLEUR industrie

CHAMBRE SYNDICALE FRANCE

EMBALLAGE INDUSTRIEL S.E.I. MEMBRE AGREE N° 85

Remise sur présentation de ce document

★ TRANQUILLITE ★ SECURITE ★ EFFICACITE

- Devis gratuit par spécialiste
- Conseil pour emballage et conditionnement
- Contrat de déménagement domicile à domicile
- Garde-meubles 1er catégorie
- En cadre individuel
- Containers maritimes et aériens
- Personnel qualifié
- Véhicules adaptés
- Assurance personnalisée

Aéroport de Frejorgues 34130 MAUGUIO - ☎ (67) 65.14.65 - télex : 202480

LE TELEPHONE CHEZ VOUS POUR 250F.*
(2^e ligne 150 F.)

« Pour l'avoir appelez le 14 »
APPEL GRATUIT

Le téléphone, un pont entre nous.

* 5 versements de 50 F. sur 10 mois

AU VERT EN VILLE

Hermitage

BUREAU DE VENTE SUR PLACE
316 Rue Casseyrols
(54.33.95)

DU STUDIO AU 4 PIECES
2 PIECES à partir de **280000F***

REALISATION ROCAMAR SA
710 rue d'Alco 34100 MONTPELLIER (67) 75 30 82

S.O.M.E.L. Société Méditerranéenne d'Electricité
Société Anonyme au capital de 950 000 Francs

Réseaux électriques aériens Souterrains MT-BT
Poste de transformation Eclairages publics Réseaux P.T.T. aériens-souterrains

Les Coutaux
Route Départementale 116 E
34430 Saint-Jean-de-Vedas
☎ (57) 42.76.70
(5 lignes groupées)

Centre de travaux du Roussillon
Rue Jean Baptiste Biot 21 Nord
66000 Perpignan ☎ (68) 52 71 16

ENTREPRENEURS ARTISANS - PARTICULIERS

BETON PRET A L'EMPLOI
CONSULTEZ-NOUS
75-43-10 - 75-37-24

2 unités de production
- JUVIGNAC : 143, route de Lodève - 34990 JUVIGNAC
- VENDARGUES : 21, RN 113 - 34500 VENDARGUES

Siège Social et Bureaux : 153, rue de Lodève - 34990 JUVIGNAC B.P. N°102

SUPERBETON : QUALITE et SERVICE

MIDI T.P.

Travaux Publics Voirie et Réseaux divers Génie Civil Aménagement terrains Espaces verts

659, rue de la Castelle
34100 Montpellier
☎ (67) 27.41.23

EQUIPEMENT GENERAL DE LA MAISON AMEUBLEMENT - VOILAGES - LITERIE - INSTALLATIONS VOILAGES ET AMEUBLEMENT A DOMICILE MOBILIER DE COLLECTIVITE

COMPAGNIE TEXTILE MEDITERRANEE

DISTRIBUTEUR DE FABRIQUES
Société anonyme au capital de 800.000 F

3, rue de Nuzeran MONTPELLIER
BP 1142 - 34008 MONTPELLIER Cedex
Tél. : 54.00.34

viafrance

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
Routes - Aéroports - Revêtements
V.R.D. - Enrobés
Tennis TRU-FLEX

30000 NIMES
846, Ancienne Route d'Uzès
☎ (66) 26.89.58

MONTPELLIER
Z.A. « les Baronnes »
34980 PRADES-LE-LEZ
☎ (67) 59.76.70

ETANCHEITE MAMMOUTH

SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél : 92.25.57

Tous procédés d'Etanchéité par :
- Sopralène
- Bitume armé

Avec isolation thermique
3 usines 17 agences A votre service

MAMMOUTH SOPRALÈNE
Références locales :
Municipalités - Education Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
Bâtiment IBM

Chaque mois
sur cette page,
l'actualité
du Millénaire.



Montpellier Millénaire

LE MILLENAIRE ET L'ECOLE LE DOSSIER PEDAGOGIQUE



Montpellier a 1000 ans, des fêtes vont se dérouler. Les enfants : écoliers, collégiens, lycéens non pas été oubliés, le contraire eut été grave, ces jeunes sont l'avenir de Montpellier. Leur histoire future prend racine dans un passé passionnant qu'il faut connaître. C'est pourquoi, il nous est apparu indispensable que soit élaboré un dossier pédagogique historique offert à un grand nombre de jeunes Montpelliérains : tous les élèves du District de Montpellier (écoles publiques et écoles privées) des classes de CM1, CM2, 6ème et 5ème soit près de 15 000 enfants. Ces derniers ainsi que les enseignants recevront au cours du mois d'Octobre 1984 ce document de très grande qualité, édité par MIDI-LIBRE, qui est le fruit d'un travail collectif.

Notre souci a été d'associer à sa réalisation ceux qui par leur formation, leur profession, leur intérêt pour l'histoire de notre ville millénaire devaient être les acteurs de ce dossier pédagogique constituant en même temps un projet pédagogique.

Notre gratitude est grande à l'égard des représentants des institutions suivantes, qui ont bien voulu participer aux recherches et séances de travail sous la direction de la municipalité de Montpellier.

- Les Archives Départementales et leur Service Educatif,
- Les Archives Municipales,
- L'Association Régionale des Professeurs d'Histoire et Géographie,
- La Bibliothèque Interuniversitaire, Section Médecine,
- La Bibliothèque Municipale,
- Le Centre National de la Recherche Scientifique,
- Le Centre Régional de Documentation Pédagogique,
- La Direction Régionale des Antiquités Historiques,
- La Direction Régionale des Antiquités Préhistoriques,
- L'Inspection Académique de l'Hérault,
- Le laboratoire Photographique de la Ville,
- Le Secrétariat Régional de l'Inventaire Général,
- La Société d'Equipement de la Région de Montpellier,
- La Société Archéologique de Montpellier,
- Plusieurs Associations de Montpellier.

Le choix des documents s'est révélé difficile tant Montpellier fut le théâtre d'événements variés et significatifs ; ceux retenus concourent à montrer que la richesse de notre ville, tant spirituelle ou intellectuelle que matérielle, résulte avant tout de la diversité des communautés et des groupes sociaux qui l'ont constituée et la composent encore aujourd'hui et de l'ouverture que cette diversité apporte sur le monde.

Parmi ces documents citons :

- la charte de 985 par laquelle le Comte de Mauguio et sa femme donnent à GUILHEM les fiefs dont «un manse dans les limites de la villa de Montpellier avec leur territoire et toutes leurs dépendances».
- la Charte des coutumes et libertés de la ville de Montpellier octroyées en 1204 par Pierre II d'Aragon et sa femme Marie de Montpellier.
- Le traité de commerce entre Montpellier et Venise de 1267.
- La bulle de Nicolas IV faisant en 1289 des écoles de droit, de médecine et une université.
- Le portrait de quatre humanistes montpelliérains : Guillaume PELLICIER, François RABELAIS, Guillaume RONDELET et Pierre RICHER de BELLEVAL.
- Les lettres patentes de Henri IV sur la création à Montpellier d'un jardin des plantes.
- Le plan du siège de Montpellier en 1622.
- Un arrêt du Conseil d'Etat de 1749 sur les rues et places de Montpellier.
- La lettre écrite à la municipalité de Montpellier par ses députés aux Etats Généraux le 3 décembre 1789.
- L'état de la bourse du travail de Montpellier en 1895.
- Enfin des vues aériennes de la Paillade et d'Antigone.

Ce dossier pédagogique par ces trente cinq documents et commentaires célèbre notre passé mais explique aussi notre présent, nous le confions aux maîtres de nos enfants : ils sauront en faire un instrument d'approche de l'histoire de notre ville et un instrument de lecture de l'exposition d'histoire urbaine qui se déroulera au Musée Fabre d'Avril à Juin 1985. Pourquoi ne serait-il pas également un instrument de jeu, un moyen de se préparer pour le formidable jeu de piste historique prévue au mois de Juin 1985. Montpellier sera en outre «raconté aux enfants et un peu aux parents» par Michel TOURAILLE (Théâtre Quotidien du Midi) à partir d'un texte de Frédéric-Jacques TEMPLE. Soixante cinq représentations sont prévues dans notre ville en des lieux différents.

Christine LAZERGES

Conseillère Municipale
Déléguée au Millénaire
Professeur à la Faculté
de Droit et Sciences Economiques
de Montpellier.

de PLACENTIN à RABELAIS:

A L'ORIGINE DU SAVOIR EUROPEEN

Nous avons jusqu'alors examiné dans ces colonnes différents aspects déterminants de la vie montpelliérains aux premiers siècles de son histoire. Il en est un que nous avons laissé dans l'ombre, préférant lui donner tout son relief maintenant que la situation générale de la ville est connue ainsi que les conditions de son développement : ce chapitre est celui qui aborde le thème du SAVOIR et de l'université, de ses origines au XVI^e siècle.

Sur le terreau fertile d'une ville riche, dynamique, bien située, terreau entretenu par une sage politique qui a permis l'accueil et l'ouverture à toutes les ethnies, à toutes les techniques (commerciales entre autres), éclôt dans le courant du XII^e siècle un des centres de la vie intellectuelle parmi les plus anciens du vieux continent. Ecole de Droit et Ecole de Médecine rassemblent déjà maîtres et étudiants en faisant fi des frontières.

Le premier acte «officiel» mentionnant ces écoles, est le testament de Guilhem VIII, daté de Janvier 1181, par lequel ce seigneur s'érige en défenseur de la «liberté» d'enseigner, refusant à quiconque le monopole de l'enseignement de la physique - c'est-à-dire de la médecine - et ouvrant par là même les écoles à tout homme d'où qu'il vienne (A.M., Mémorial des Nobles, Fol. 96 r^o - édition pp. 409-410 - publié également dans A. GERMAIN, Histoire de la Commune de Montpellier, t. I, Montpellier 1890). Le terme d'université n'apparaît pas encore.

Mais, à cette date là, quelques mentions ont déjà permis de constater que la réputation des médecins montpelliérains n'est plus à faire. C'est ainsi qu'en 1153 une lettre de Saint-Bernard parle de l'habileté des médecins de cette ville et fustige l'archevêque de Lyon, Héracius de Montboissier qui, malade à Saint-Gilles, se fait porter jusqu'à Montpellier où il consulte et dépense en médecins et médecines «ce qu'il avait et ce qu'il n'avait pas». (Cf. P. TISSET, Placentin de l'enseignement du droit à Montpellier, Droit romain et coutume dans l'ancien pays de Septimanie, dans Recueil de Mémoires et Travaux de la Société d'Histoire du Droit... 1951).

Rien ne prouve véritablement que ce sont alors des Juifs ou des arabes qui exercent leur art à Montpellier. Pourtant une présomption assez forte prêche en faveur de cette hypothèse, surtout en ce qui concerne les juifs qui peuvent, en effet avoir servi de relai dans la transmission du savoir médical arabe, ou grec. L'environnement était alors favorable, les foyers de savoirs juifs florissants de Narbonne à Posquières.

Au cours de ces mêmes décennies, sans qu'une date plus précise puisse être avancée, l'enseignement du droit, des arts libéraux, semble être une réalité. Dans ce contexte favorable, apte en tout cas à recevoir ses leçons, Placentin arrive à Montpellier au cours de la décennie 1160 venant de Bologne, et enseigne le droit romain. Son enseignement est marquant et coïncide avec l'apogée du renouveau du Droit romain dans le midi de la France ; c'est en effet à cette période qu'à Montpellier est entreprise la rédaction du cartulaire des Guilhems ou Liber instrumentorum memorialium (ou mémorial des Nobles), qui reconnaît le droit romain comme droit supplétoire (P. TISSET, op. cit.). Après ce premier séjour montpelliérain, Placentin rentre à Bologne, puis à nouveau il est à Montpellier ; il y meurt le 12 Février 1192. Le Petit Thalamus signale son décès, le chroniqueur ajoute : «lo qual fo lo primer doctor que jamays legi en Montpellier». Il fut enseveli au cimetière Saint-Barthélémy et l'anniversaire de sa mort resta jour férié pour l'Ecole de droit.

La seconde étape pour les écoles Montpelliéraines se situe au XIII^e siècle.

Dans un premier temps, un règlement de Conrad, légat pontifical, daté de 1220, donne aux médecins de Montpellier leurs statuts, et confie à l'évêque de Maguelone la haute juridiction sur cet enseignement.

Dans une sorte de «préambule» il est dit :... depuis de longues années la profession de la science médicale a brillé et fleuri avec une gloire insigne à Montpellier, d'où elle a répandu sur les diverses parties du monde la salutaire abondance et la vivifiante multiplicité de ses fruits» (Cf. Cartulaire de l'Université de Montpellier, introduction de A. GERMAIN, p.18).

Enfin, la bulle du pape Nicolas IV du 26 octobre 1289 fonde l'Université de Montpellier (studium générale), où «les maîtres puissent enseigner et les étudiants suivre les cours librement dans toute faculté...»

Au cours des décennies suivantes l'Université montpelliéraine continue d'asseoir son renom inter-

national., François Pétrarque vient y étudier le droit dans le second quart du XIV^e siècle.

A la faculté de médecine, le contenu de l'enseignement est désormais connu. Ainsi en 1309, une bulle pontificale (du pape Clément V) indique les traités dont doit se nourrir le candidat à la licence, ce sont : les ouvrages de Galien, d'Avicenne, de Razès, de Constantin, d'Isaac, d'Honein, d'Hippocrate. Grecs et arabes se partagent donc cet enseignement.

Le contenu des programmes semble peu varier jusqu'au XVI^e siècle, et dans les statuts de l'évêque Guillaume Pellicier de 1534, la base reste la médecine grecque et arabe. Pourtant la même année, le programme n'annonce plus que deux cours d'après Avicenne, mais deux d'après Hippocrate et sept d'après Galien. La médecine grecque s'impose à l'époque de la Renaissance.

Toute une génération d'hommes érudits et ouverts aux expériences à l'observation, naît. C'est celle des Rondelet, Rabelais, des Richer de Belleval, qui font passer la médecine de la «dispute» théorique à la science, par l'observation anatomique, botanique, scientifique. Avec eux s'ouvre une période d'expérimentation qui débouche sur la médecine moderne.

(à suivre)

G. FRÊCHE

Député-Maire

M